

HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES

Les spéculateurs pointés du doigt

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, s'est exprimé hier sur la hausse « vertigineuse » de certains produits agricoles, en affirmant que l'État interviendra pour contrer le phénomène de la spéculation qui est à l'origine de ces dérèglements et perturbations sur le marché national. P 3



PERFORMANCE, ÉDUCATION, SANTÉ **Trois dossiers sur la table du CNESE**

La 3e session ordinaire de l'Assemblée générale du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), au titre de l'année 2026, s'est ouverte hier mardi à Alger avec à l'ordre du jour l'examen de trois projets de rapports consacrés au financement du service public et à la performance des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), au phénomène des cours particuliers et à la synergie institutionnelle dans la prise en charge du cancer du sein en Algérie.

P 2

PROJET AGRO-INDUSTRIEL DE TIMIMOUN

BF El Djazair lance une nouvelle campagne de semis en octobre

Le projet agro-industriel BF El Djazair, implanté dans la wilaya de Timimoun, lancera en octobre prochain une nouvelle campagne de semis de blé. Cette annonce confirme l'entrée du projet dans sa deuxième campagne agricole et marque le début d'une nouvelle phase de son développement, qui progresse conformément au calendrier prévu. Elle a été faite par Bruno Santorelli, directeur général de BF El Djazair, dans une déclaration à l'agence Nova.

P 3

EMPLOI ET SOUTIEN AUX ENTREPRISES

La CNAC appelée à renforcer son rôle économique

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a présidé hier à Alger une réunion de coordination consacrée au suivi des activités de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et à l'évaluation des mécanismes de prise en charge des catégories concernées, ainsi que des mesures visant à soutenir l'emploi et à préserver les postes de travail.

P 2

SÉTIF

**Le Salon international
de l'industrie aura lieu
du 7 au 10 octobre** P 2

11E RÉUNION ANNUELLE DU CONSEIL
DES GOUVERNEURS DE LA BAI

**L'Algérie met en avant son
potentiel économique** P 4

RÉUTILISATION DES EA
UX USÉES TRAITÉES

**Mise en service
de 26 nouvelles STEP
avant fin 2026** P 16

HYDRAULIQUE

Le ministre s'enquiert du rétablissement de l'alimentation en eau potable à Boumerdès

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, s'est rendu, mardi matin dans la wilaya de Boumerdès, où il a suivi sur le terrain le rétablissement de l'alimentation en eau potable après la réparation partielle de la panne survenue sur la conduite principale de distribution à Bou-douaou à la suite d'un glissement de terrain, indique un communiqué du ministère. M. Bouzegza, qui était accompagné du wali de Boumerdès et des autorités locales, a salué les efforts déployés par les équipes, les agents et les différents intervenants, ainsi que le niveau de coordination ayant permis le rétablissement du service dans les meilleurs délais, insistant sur la nécessité de poursuivre les travaux jusqu'à l'achèvement des réparations et la sécurisation complète du réseau, précise le communiqué. Le rétablissement de l'alimentation en eau potable a été accueilli avec soulagement et satisfaction par les citoyens, qui ont salué la rapidité de l'intervention et les efforts consentis pour prendre en charge la situation et rétablir le service dans un court délai, ajoute la même source. Le défi a été relevé "grâce à la mobilisation permanente et à la coordination entre les différents services et organismes concernés, en application des instructions du ministre de l'Hydraulique, qui a suivi sur le terrain les différentes étapes de l'intervention et des réparations", souligne le communiqué. Pour rappel, une panne avait affecté, vendredi dernier, la conduite principale d'un diamètre de 2.000 mm, dans la localité de Draâ Belkhel, relevant du système de transfert d'eau Taksebt-stations de dessalement de l'eau de mer de Cap Djinet (1 et 2) et Corso, alimentant en eau potable les wilayas d'Alger et de Boumerdès.

APS

PERFORMANCE, ÉDUCATION, SANTÉ

Trois dossiers sur la table du CNESE

La 3e session ordinaire de l'Assemblée générale du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), au titre de l'année 2026, s'est ouverte hier mardi à Alger avec à l'ordre du jour l'examen de trois projets de rapports consacrés au financement du service public et à la performance des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), au phénomène des cours particuliers et à la synergie institutionnelle dans la prise en charge du cancer du sein en Algérie.

Par Z R.

L'ouverture des travaux, le président du CNESE, le Professeur Mohamed Boukhari, a souligné que cette session se distinguait par deux événements majeurs, à savoir la présence d'un nombre important d'invités issus de pays arabes et africains frères et amis, ainsi que l'examen, le débat et l'adoption de trois projets de rapports portant sur des questions d'intérêt national.

Le premier rapport, élaboré à la suite d'une saisine du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, porte sur le financement du service public et la performance des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC).

Ce dossier revêt une importance particulière au regard de la nécessité de concilier les exigences du service public avec les impératifs de gestion, de performance et d'efficacité économique, a relevé le président du CNESE. Les EPIC sont ainsi appelés à assurer des missions d'intérêt général tout en veillant à une utilisation efficiente des ressources mises à leur disposition, à l'amélioration de leur gouvernance et à l'atteinte des résultats qui leur sont assi-

gnés. Le Conseil s'est attaché, dans ce cadre, à identifier « la juste combinaison et les conditions adéquates » permettant d'assurer cet équilibre, à travers des recommandations et un plan d'action visant à améliorer la performance de ces établissements et à renforcer la qualité des services fournis aux citoyens.

Le deuxième rapport, également élaboré à la suite d'une saisine du président de la République, est consacré à la question des cours particuliers, dont l'expansion en Algérie constitue un phénomène social de plus en plus marqué.

Pr. Mohamed Boukhari a souligné que cette pratique n'était pas propre à l'Algérie, des études menées par le Conseil ayant permis de relever son existence également dans plusieurs pays, notamment en Chine, en Corée et dans d'autres économies développées. Toutefois, au-delà de sa dimension éducative, le phénomène présente des ramifications économiques et sociales et exerce un impact sur le fonctionnement du système éducatif dans son ensemble. Le CNESE a ainsi privilégié une approche « précise, réfléchie et équilibrée », fondée sur l'implication des différentes parties prenantes concernées,

afin d'identifier les causes et les effets de ce phénomène et de dégager des pistes d'action adaptées.

Le troisième rapport résulte d'une auto-saisine du CNESE et porte sur la synergie institutionnelle dans le parcours de prise en charge du cancer du sein en Algérie.

Le Conseil a relevé les efforts importants consentis par l'Etat en matière de prévention, de dépistage et de traitement de cette pathologie, tout en identifiant une marge d'amélioration dans la coordination entre les différentes institutions et structures impliquées. L'objectif consiste à renforcer la coopération, la complémentarité et la coordination entre les différents intervenants afin d'améliorer davantage le parcours de prise en charge, depuis la prévention et le dépistage jusqu'au traitement, à l'accompagnement et au suivi. Au-delà du diagnostic, le CNESE entend inscrire ses travaux dans une démarche orientée vers des résultats concrets et mesurables. « La valeur du travail consultatif ne réside pas seulement dans la précision de l'analyse, mais également dans sa capacité à éclairer la décision publique, à proposer des voies d'action réalisables et à mesurer les résultats qui en découlent », a-t-il conclu.

EMPLOI ET SOUTIEN AUX ENTREPRISES

La CNAC appelée à renforcer son rôle économique

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a présidé hier à Alger une réunion de coordination consacrée au suivi des activités de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et à l'évaluation des mécanismes de prise en charge des catégories concernées, ainsi que des mesures visant à soutenir l'emploi et à préserver les postes de travail.

Lors de cette réunion, tenue au siège du ministère, le ministre a suivi un exposé portant sur les différents axes d'activité de la Caisse, notamment la prise en charge des salariés ayant perdu leur emploi pour des raisons économiques, ainsi que des catégories bénéficiant des mécanismes de protection et de prise en charge sociale, a précisé le ministère dans un communiqué.

La présentation a également porté sur les mesures engagées pour améliorer

la qualité des services fournis et renforcer l'efficacité de la prise en charge des bénéficiaires, en vue d'adapter davantage les dispositifs de la CNAC aux évolutions du marché du travail et aux besoins des travailleurs. Le dossier relatif au soutien à la création d'activités a également été examiné, notamment le processus de transfert de la tutelle de l'organisme vers l'agence compétente, ainsi que le suivi du recouvrement des prêts non remboursés et des créances financières.

Dans ce cadre, les mesures prises pour accompagner les bénéficiaires confrontés à des difficultés économiques ont été présentées, avec l'objectif d'assurer un traitement progressif et équilibré de ce dossier et de faciliter le règlement des situations en suspens. M. Hattab a, à cette occasion, salué les mesures incitatives destinées aux employeurs et aux entreprises, estimant qu'elles contribuent à alléger les

charges, à soutenir la stabilité de l'activité économique et à préserver les emplois. Il a souligné la nécessité de poursuivre l'accompagnement des entreprises et des salariés, conformément aux nouvelles orientations du secteur, tout en renforçant l'efficacité des dispositifs publics dédiés à l'emploi.

A l'issue de la réunion, le ministre a donné une série de directives visant à renforcer le rôle de la Caisse dans le soutien au développement économique et la promotion de l'emploi, tout en intensifiant les actions de communication destinées à faire connaître les mesures d'encouragement et d'incitation mises à la disposition des employeurs. Ces actions doivent permettre d'élargir le champ d'application de ces dispositifs et d'accroître leur impact sur la stabilité de l'emploi et la préservation des postes de travail. Le ministre a également insisté sur le

renforcement de la coordination entre les différents organismes relevant du secteur, afin d'améliorer le suivi et l'analyse des besoins du marché du travail, de mieux anticiper ses évolutions et d'orienter les mécanismes de soutien à l'emploi en fonction des exigences réelles du tissu économique. Il a, en outre, mis l'accent sur l'importance d'adopter une approche fondée sur l'efficacité de la gestion, l'efficience de la prise en charge et l'anticipation dans le traitement des dossiers. M. Hattab a enfin appelé à améliorer les mécanismes de recouvrement des créances du Fonds et à assurer une gestion optimale des ressources et des fonds publics, estimant que ces mesures permettront de renforcer les performances du Fonds et de consolider son rôle dans le soutien à l'emploi, l'accompagnement des entreprises et le maintien des postes de travail.

Synthèse Z R.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES

Les spéculateurs pointés du doigt

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, s'est exprimé hier sur la hausse « vertigineuse » de certains produits agricoles, en affirmant que l'État interviendra pour contrer le phénomène de la spéculation qui est à l'origine de ces dérèglements et perturbations sur le marché national.

Par Z R.

Une situation qualifiée d'« inédite », notamment pour les légumes et fruits de saison, par le ministre qui a mis en garde contre les pratiques qui perturbent les circuits d'approvisionnement. En marge de la cérémonie d'installation du nouveau wali de Ksar El Boukhari, le ministre a affirmé que l'État fera face à la hausse des prix et à la spéculation, soulignant que la protection du pouvoir d'achat des Algériens est devenue l'une des priorités des pouvoirs publics. En effet, Sayoud a adressé des messages directs aux opérateurs du marché, dénonçant ce qu'il a qualifié de comportements cupides, qu'il estime incompatibles avec l'éthique commerciale. Il a ajouté : « Celui qui aime les Algériens et l'Algérie ne vend pas les tomates à 200 DA au mois d'août. » Il a également évoqué les hausses constatées sur le poivron, l'aubergine, la laitue et le haricot vert, soulignant qu'il s'agit de productions saisonnières qui ne nécessitent pas, en principe, les mêmes coûts que les cultures sous serre. « L'avidité ne construit jamais un État et ne rassemble jamais une nation », a-t-il déclaré, appelant à des pratiques commerciales conformes aux intérêts du consommateur et au bon fonctionnement du marché. Le ministre a assuré que l'État suit l'évolution du marché et qu'il est « présent et avec la force nécessaire » pour intervenir afin de réduire les déséquilibres. Il a souligné

dans le même temps que l'objectif n'est pas de nuire au commerçant ou à l'agriculteur, mais de garantir une marge bénéficiaire raisonnable aux opérateurs tout en préservant la capacité du citoyen à acheter les produits de première nécessité. « Nous voulons que le commerçant réalise un bénéfice dans son activité, que l'agriculteur obtienne un rendement satisfaisant et que chacun puisse tirer un revenu juste de son activité », a-t-il souligné. Selon lui, l'intervention de l'État devient nécessaire lorsque les mécanismes habituels du marché sont perturbés, notamment lorsque « la chaîne d'approvisionnement est modifiée par des pratiques délibérées ». Cette intervention vise ainsi à assurer une meilleure maîtrise des circuits de distribution et à limiter les perturbations susceptibles de provoquer des augmentations injustifiées des prix à la consommation. Concernant la filière avicole, dont les prix des viandes blanches ont atteint un pic, avoisinant les 550 DA/kg, le ministre a expliqué cette hausse par les pertes subies par la filière en raison des incendies qui ont touché des régions de l'Est du pays, ainsi que des vagues de chaleur et de la hausse des températures. Il a assuré que la situation devrait revenir à la normale dans les prochains jours. Le ministre a également indiqué que la hausse des prix de certains produits importés était liée à des facteurs extérieurs, notamment l'augmentation des coûts du transport maritime et

la hausse des primes d'assurance sur les marchandises et les moyens de transport dans plusieurs voies maritimes sensibles. Ces facteurs ont, selon les données présentées par le ministre, eu des répercussions sur le coût d'acheminement de certains produits vers le marché national. Parallèlement, le ministre a affirmé que l'État avait pris en charge les conséquences des crises naturelles, évoquant la mise en œuvre des décisions du président de la République relatives à l'indemnisation des personnes sinistrées et assurant que les opérations d'indemnisation seront menées à leur terme. Le ministre a établi un lien entre cette démarche et les efforts des pouvoirs publics visant à préserver la stabilité de l'activité économique et productive, notamment dans les secteurs directement liés à l'approvisionnement du marché. Évoquant la production agricole, le ministre s'est appuyé sur des chiffres qu'il a qualifiés de records, indiquant que la production agricole avait atteint une valeur de 37 milliards de dollars en 2025, avec une production de 42 millions de quintaux de blé. En conclusion de son intervention sur ce dossier, le ministre a insisté sur la nécessité pour les différents intervenants de respecter l'éthique commerciale, appelant les commerçants et les opérateurs à tenir compte des conditions sociales des citoyens. Il a également affirmé que « la force réside dans l'union et la solidarité ».

PROJET AGRO-INDUSTRIEL DE TIMIMOUN

BF El Djazair lance une nouvelle campagne de semis en octobre

Par Selma R.

Le projet agro-industriel BF El Djazair, implanté dans la wilaya de Timimoun, lancera en octobre prochain une nouvelle campagne de semis de blé. Cette annonce confirme l'entrée du projet dans sa deuxième campagne agricole et marque le début d'une nouvelle phase de son développement, qui progresse conformément au calendrier prévu. Elle a été faite par Bruno Santorelli, directeur général de BF El Djazair, dans une déclaration à l'agence Nova. Cette campagne s'inscrit dans la montée en puissance progressive de l'exploitation. Selon Bruno Santorelli, la partie algérienne a déjà apporté sa contribution au capital, ainsi que les terrains et les ressources en eau nécessaires au projet. Il précise que les démarches administratives encore en cours relèvent du fonctionnement normal d'un investissement de cette envergure. Créée en 2024, la société BF El Djazair est détenue à 51 % par BF Spa et à 49 % par le FNI. Elle porte l'un des principaux investissements agricoles italiens en Algérie dans le cadre du Plan Mattei. D'une valeur de 420 mil-

lions d'euros, le projet s'étend sur 36 000 hectares à Timimoun, dont environ 24 000 sont destinés à la production agricole. Il prévoit la culture du blé dur, des pois chiches, des lentilles, des haricots secs et du maïs, ainsi que la réalisation d'infrastructures d'irrigation, de stockage et de transformation. Dans cette zone saharienne, la gestion de l'eau constitue un enjeu majeur. BF El Djazair prévoit donc la réalisation de puits, de réseaux de distribution et de systèmes d'irrigation par pivot, associés à des technologies d'agriculture de précision et de cartographie numérique afin d'optimiser l'utilisation de l'eau. Pour protéger les cultures, le projet comprend également des brise-vent et des dispositifs de lutte contre l'érosion éolienne et l'ensablement. Le programme ne se limite pas à la production agricole. Il intègre aussi des silos, des infrastructures logistiques et des unités de transformation, notamment pour la production de pâtes, afin de développer une chaîne intégrée et de créer davantage de valeur ajoutée localement. Sur le plan de l'emploi, les estimations font état de plus de 6 700 postes, dont plus de 1 560 emplois directs. Le projet devrait en outre générer des

activités dans le transport, la maintenance, la logistique et les services techniques. L'ambition est ainsi de faire de la plateforme de Timimoun un véritable pôle agro-industriel régional, conformément à l'objectif de passer « d'un projet agricole à un projet régional », selon Bruno Santorelli. Ce projet a d'ailleurs été cité en exemple lors du forum économique algéro-italien organisé lundi à Alger, qui a mis en avant les opportunités de coopération dans la mécanisation et la modernisation de l'agriculture algérienne. L'objectif est notamment d'améliorer les opérations de récolte, de réduire les pertes post-récolte et de développer l'agriculture de précision grâce aux drones, à la télédétection, à l'intelligence artificielle et aux systèmes d'irrigation économes en eau. Les responsables algériens ont souligné l'intérêt de renforcer les partenariats avec les entreprises italiennes spécialisées dans les machines et équipements agricoles. L'Italie, de son côté, voit dans la transformation du secteur agricole algérien et dans l'extension des superficies cultivées dans le Sud un important potentiel de partenariat et de transfert de technologies.

SAISON AGRICOLE 2026-2027

Renforcer l'accompagnement des agriculteurs

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a souligné, lundi à Alger, l'importance d'une mobilisation totale pour garantir la réussite de la saison agricole 2026-2027, tout en assurant et en renforçant l'accompagnement des agriculteurs et en leur accordant toutes les facilités nécessaires. S'exprimant lors d'une rencontre avec les directeurs des services agricoles de wilaya, consacrée à la préparation de la nouvelle saison agricole, le ministre a insisté sur la nécessité d'œuvrer au soutien des agriculteurs à travers l'orientation et l'accompagnement technique afin d'assurer la réussite de la nouvelle saison agricole, notamment la campagne labours-semailles. Il a, dans ce cadre, précisé que les objectifs fixés consistent essentiellement à élargir les superficies consacrées à la céréaliculture, à introduire de nouvelles variétés de blé et à élaborer une cartographie agricole des différentes régions du pays, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à l'élaboration d'une politique agricole nationale reposant sur une cartographie scientifique précise. S'agissant de la campagne labours-semailles 2026-2027, le ministre a relevé l'importance d'œuvrer à promouvoir et à protéger l'agriculteur, en tant que partenaire clé et catalyseur de la chaîne de production, en mettant à sa disposition tous les moyens nécessaires, notamment les semences, les engrais, la mécanisation, les équipements et le financement, tout en élargissant les superficies cultivées, en vue d'augmenter la production. Il a également appelé à accorder une attention particulière à la qualité et à l'amélioration des rendements à l'hectare, à travers la maîtrise de l'itinéraire technique et de la qualité des semences et des engrais, ainsi qu'à l'exploitation de données et d'informations précises, soumises aux exigences de responsabilité et de redevabilité, dans le cadre du système national de données agricoles. Dans ce contexte, le ministre a appelé à un lancement précoce de la préparation du sol pour tirer profit des premières pluies, au semis en temps opportun, ainsi qu'au respect de l'itinéraire technique et à la préparation à l'irrigation d'appoint. M. Khaldi a également évoqué le foncier agricole, relevant que "les vastes surfaces agricoles demeurent chaque année en jachère, une situation qui est inacceptable", annonçant à ce propos qu'il sera procédé à un recensement exhaustif des terres non exploitées en vue de leur intégration dans le Système national d'information agricole (SNIA), conformément à une approche progressive et équitable, tout en accompagnant et en encourageant les investisseurs notamment dans les régions du Sud. R E.

ACTIVITÉS
COMMERCIALES
**Lancement à
Médéa de la 4e
édition du
concours de la
meilleure
prestation et
qualité de service**

La 4e édition du concours de la meilleure prestation et qualité de service des différentes activités commerciales, a été lancée cette semaine par la Direction du commerce de la wilaya de Médéa, dans le but d'encourager les commerçants à améliorer les prestations et les services offerts aux consommateurs, a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs Le concours est ouvert à différents domaines d'activité commerciale, comme les cafés et salons de thé, la restauration collective et les fast-foods, la pâtisserie et la confiserie, la boucherie et la boulangerie, ainsi que le secteur de la distribution (grandes surfaces et les supérettes), a-t-on expliqué. Les inscriptions à cette 4e édition s'étaleront jusqu'au 5 octobre prochain pour permettre au plus grand nombre de commerçants de participer à cette compétition qui mettra en avant le savoir-faire et le professionnalisme des commerçants et prestataires de services activant au niveau de la wilaya, a-t-on ajouté. Selon la direction locale du commerce, l'organisation de ce concours a pour but de promouvoir et d'améliorer le niveau et la qualité des prestations offertes aux citoyens, de protéger leurs droits, mais aussi de mettre en valeur le savoir-faire de chaque corps de métier et d'instaurer une tradition de compétition entre les commerçants et les prestataires de services. Plusieurs secteurs et organismes participent à l'organisation et à l'encadrement de ce concours, à l'instar de la Chambre de commerce et d'industrie du Titteri (CCIT), de l'Union générale des commerçants et des artisans algériens (UGCAA), de l'association de protection du consommateur, ainsi que les directions de la santé et des services agricoles, a-t-on indiqué. R E.

11e RÉUNION ANNUELLE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DE LA BAI

L’Algérie met en avant son potentiel économique

Le ministre des Finances et gouverneur pour l'Algérie auprès de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII), Mohamed Lamine Lebbou, prend part, lundi et mardi à Doha (Qatar), à la 11e réunion annuelle du Conseil des gouverneurs de cette institution financière, a indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, le ministre a participé aux travaux du Conseil des gouverneurs de la BAI, réunissant les représentants des pays membres de la Banque. Cette session a été consacrée à l'examen de plusieurs questions statutaires et institutionnelles relatives au fonctionnement et à la gouvernance de la Banque, ainsi qu'à l'examen et à l'approbation des états financiers annuels de la BAI. M. Lebbou a également pris part à la table ronde des gouverneurs, consacrée aux perspectives de renforcement et d'élargissement de l'action de la banque au service de ses pays membres. Les échanges ont notamment porté sur les moyens d'accroître l'impact des interventions de la BAI, de promouvoir l'innovation et de renforcer la valeur ajoutée de la banque tout au long du cycle des projets.

En marge des travaux de l'Assemblée annuelle, le ministre des Finances a tenu des rencontres bilatérales de haut niveau avec la présidente de la BAI et avec le président du Groupe de la Banque islamique de développement (BID). Ces entretiens ont porté sur les perspectives de coopération et sur les moyens de renforcer les relations de l'Algérie avec ces institutions multilatérales de développement, notamment dans le domaine du renforcement des capacités et de transfert de savoir. Le ministre a également tenu des entretiens bilatéraux avec plusieurs de ses homologues, notamment qatari et saoudien, au cours desquels ont été abordées les relations de coopération ainsi que les perspectives de leur renforcement et diversification. Dans ses interventions, M. Lebbou a mis en avant les atouts de l'économie algérienne, soulignant sa résilience, la stabilité de son cadre macroéconomique ainsi que la dynamique de croissance enregistrée ces dernières années. Il a également relevé les avancées enregistrées en matière d'amélioration du climat des affaires et le renforcement du cadre régissant

l'investissement, offrant ainsi un environnement davantage propice à l'implantation et au développement de nouveaux partenariats. Le ministre a également souligné le potentiel de l'Algérie comme destination d'investissement, notamment pour des projets stratégiques et structurants, de nature à contribuer à la diversification de l'économie, au développement de nouvelles filières et au renforcement des capacités productives nationales. Placée sous le thème "Les infrastructures de demain : impact et innovation", la 11e Assemblée annuelle de la BAI constitue un cadre de haut niveau pour les échanges entre les pays membres, les décideurs publics, les institutions financières, les partenaires au développement et les acteurs du secteur privé autour des orientations stratégiques de la banque, de ses priorités opérationnelles et de son action en faveur du financement des infrastructures durables. Il est à noter que l'Algérie est membre depuis 2019 de la BAI, une institution multilatérale de développement créée en 2016 et disposant d'un capital de 100 milliards de dollars.

Synthèse R E.

PARTENARIAT

L’APS et Djezzy lancent le service ”Daily Brief”

L'Agence nationale d'information, Algérie Presse Service (APS) et l'entreprise Djezzy ont procédé, mardi à Alger, au lancement officiel du nouveau service "Daily Brief", une offre innovante conçue notamment pour les clients professionnels de Djezzy leur permettant de recevoir quotidiennement un résumé exclusif, régulier, structuré et synthétique des principaux flux d'actualités issus du fil d'information de l'APS via service "SMS" et de multi-canaux numériques. Lancé lors d'une cérémonie tenue au siège de Djezzy, en présence du Directeur général de l'APS, M. Samir Gaïd, du Directeur général de Djezzy, M. Boumediene Senouci, ainsi que de cadres des deux entreprises, "Daily Brief", une expérience première en Algérie, constitue le premier aboutissement de la convention de partenariat stratégique signée entre les deux parties le 12 novembre 2025. Cette collaboration traduit une volonté commune de conjuguer l'expertise éditoriale et informationnelle de l'APS avec les capacités technologiques et les infrastructures numériques de Djezzy, afin de proposer de nouveaux usages de l'information adaptés aux besoins du monde professionnel. Pour l'APS, le lancement de "Daily Brief" s'inscrit dans une démarche de diversification et de modernisation de ses canaux de diffusion. Ce nouveau service vise ainsi à rapprocher davantage la production informationnelle de l'agence des acteurs économiques et professionnels, tout en valorisant la richesse de ses contenus couvrant toute l'actualité nationale et le plus important de l'actualité in-

ternationale en rapport notamment aux centres d'intérêt de l'Algérie. A travers "Daily Brief", Djezzy poursuit, pour sa part, sa démarche visant à mettre l'innovation et la technologie au service des entreprises et de leur transformation numérique. En proposant à ses clients professionnels un accès structuré à une information fiable et régulièrement

actualisée, Djezzy enrichit son portefeuille de solutions dédiées au segment Entreprises et accompagne les acteurs économiques dans leurs besoins croissants en matière d'accès rapide à l'information.

APS

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 28 سبتمبر 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 28 Septembre 2026

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة		
DA / Kg			دج / كلف		
Produits		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	المنتجات
Légumes frais	Pomme de terre	110	120	100	البطاطا
	Tomate	125	140	110	الطماطم
	Oignon sec	79	86	72	البصل الجاف
	Ail sec	818	886	749	الثوم الجاف
	Carotte	143	155	131	الجزر
	Navet	168	183	153	اللفت
	Poivron	149	161	136	الفلفل الاخضر
	Piment	159	174	144	الفلفل الحار
	Courgette	170	183	156	الكوسة
	Haricot vert	296	320	272	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	190	204	175	الخس
Fruits frais	Pomme locale	432	540	323	التفاح المحلي
	Datte	508	617	399	التمر
	Raisin	293	349	236	العنب
	Melon	112	122	102	البطيخ الاصفر
	Pastèque	91	100	82	البطيخ الاحمر
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	2219	2333	2104	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	555	568	542	الدجاج
	Œufs (Unité)	23	24	21	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	96	101	90	حليب البقر (لتر)

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	355,00	355,00	0,00	1,57	-0,90	7,57	7,32	5096	1 809 080,00
AYRADE	AYRD	815,00	NC	0,00	0,00	0,13	116,43	-	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,00	-0,09	7,56	7,64	7717	10 803 800,00
BIOPHARM	BIO	2 346,00	NC	0,00	-5,83	-6,13	6,32	7,25	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 000,00	2000,00	0,00	-1,75	-8,48	8,29	8,75	5852	11 704 000,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-0,95	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	431,00	NC	0,00	0,00	1,87	1,19	8,12	0	0,00

« Avec l'IA, l'innovation n'attend plus l'âge ni le diplôme »

De l'adolescent passionné de sciences au technicien récompensé à Genève, du spécialiste de cybersécurité à la diaspora scientifique internationale, une même question se pose désormais : comment transformer les talents algériens en innovation, puis l'innovation en valeur pour le pays ?

2^e partie et fin

Kaci-Kacem AITYALLA (*)

Le brevet n'est pas encore l'innovation

C'est ici que nous retrouvons un sujet déjà abordé dans JALIYA Info. L'Algérie possède des chercheurs, des inventeurs, des ingénieurs et des détenteurs de brevets remarquables. Nous aimons, à juste titre, célébrer leurs réussites. Mais un brevet n'est pas encore une industrie. Une invention n'est pas encore un produit. Un prototype n'est pas encore une entreprise. Et une innovation qui ne rencontre ni marché, ni utilisateur, ni industrialisation risque de rester une réussite intellectuelle sans devenir une création de valeur. La chaîne complète devrait plutôt être : Idée → IA → Prototype → Innovation → Protection → Industrialisation → Marché → Valeur. C'est sur cette chaîne que se jouera une partie de notre avenir économique.

Une évolution majeure vient justement de se produire à Alger

Le moment est particulièrement intéressant car cette réflexion sur les talents individuels rencontre désormais une initiative institutionnelle.

(A suivre)

Le 27 septembre 2026 à Alger s'est tenue la première réunion du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et avec le professeur Elias Zerhouni comme coordinateur du Conseil. Créé par décret présidentiel du 7 septembre 2026, ce Conseil rassemble notamment trente compétences scientifiques nationales établies à l'étranger, auxquelles s'ajoutent des représentants institutionnels et des dirigeants d'entreprises. Ses domaines couvrent notamment la recherche, l'innovation, l'économie du savoir et plusieurs spécialités stratégiques. Et la déclaration d'Elias Zerhouni mérite d'être retenue : « Nous sommes des Algériens avant tout. » Mais la suite de son raisonnement est encore plus importante. Il insiste sur la nécessité pour les scientifiques de l'étranger de travailler avec leurs collègues en Algérie : le Conseil ne doit pas fonctionner en isolement, mais dans une logique de complémentarité entre compétences nationales et diaspora scientifique. C'est exactement le changement de perspective dont nous avons besoin.

La diaspora n'est pas seulement un résér-



voir de cerveaux à faire revenir

Pendant des décennies, nous avons parlé de « fuite des cerveaux ». La question était : comment les faire revenir ? Cette question demeure légitime, mais elle devient insuffisante. Dans un monde connecté, l'enjeu est également de savoir : comment les faire contribuer ? Un chercheur algérien installé à Boston, Paris, Montréal, Londres, Dubaï, Pékin ou ailleurs n'a pas nécessairement besoin de rentrer définitivement en Algérie pour participer à son développement. ● Il peut transmettre. ● Former. ● Codiriger un laboratoire. ● Accompagner une startup. ● Évaluer un projet. ● Ouvrir un réseau scientifique. ● Participer à un programme industriel. ● Faire circuler une technologie. ● Mettre en relation une université algérienne avec un centre de recherche international. ● Investir. ● Conseiller. ● Créer. C'est une conception beaucoup plus contemporaine de la Jaliya scientifique.

● L'Algérie et sa diaspora ne devraient plus être considérées comme deux espaces séparés, mais comme les composantes d'un même capital de connaissances. ● Le véritable défi : mettre les talents en système ● Mohamed Zakaria Hachlaf, Hachemi Ibrahim Abdelhak ou Hamza Bendeladj représentent des parcours extrêmement différents.

● Les scientifiques algériens réunis autour d'Elias Zerhouni appartiennent encore à une autre génération et à un autre univers. Il serait artificiel de les comparer. Mais ils permettent ensemble de poser une question essentielle : Que fait un pays des talents qu'il possède ? Car l'Algérie ne manque peut-être pas autant de talents qu'on le répète. Son problème est peut-être ailleurs. ● Il faut savoir les détecter plus tôt. ● Les former autrement. ● Les connecter entre eux. ● Accepter des parcours moins conventionnels. ● Faire travailler ensemble universités, centres de recherche, entreprises, investisseurs, institutions publiques et diaspora. ● Protéger les innovations. ● Financer leur passage à l'échelle. ● Et surtout transformer la connaissance en réalisations utiles. L'intelligence artificielle peut accélérer considérablement cette transformation. Mais elle ne remplacera ni l'enseignement, ni la formation, ni l'investissement, ni l'industrie, ni la responsabilité humaine. Elle constitue un multiplicateur. Encore faut-il savoir ce que nous voulons multiplier.

Le Nouveau Monde ne nous attendra pas

● Une génération arrive pour laquelle créer un logiciel, interroger une base scientifique mondiale, construire un prototype numérique ou utiliser un modèle d'intelligence artificielle peut commencer depuis une chambre d'étudiant. ● Les frontières entre apprendre, travailler, rechercher et entreprendre deviennent plus poreuses.

● Nos systèmes d'enseignement et de formation devront nécessairement évoluer avec cette réalité. Mais notre politique de l'innovation devra évoluer tout autant. Nous ne pouvons plus nous contenter de célébrer l'Algérien qui réussit à l'étranger, le jeune prodige qui obtient une récompense ou l'inventeur qui dépose un brevet. La réussite commencera lorsque ces intelligences pourront se connecter entre elles et produire durablement de la valeur pour l'Algérie. C'est pourquoi la création du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger peut représenter une étape importante, à condition que l'institution devienne réellement un pont entre les compétences, les projets et leur concrétisation. Car l'enjeu n'est plus seulement de posséder des talents. Il est de les mettre en système. Et peut-être est-ce finalement cela que l'intelligence artificielle nous oblige à comprendre plus vite que prévu : l'innovation n'attend plus nécessairement l'âge, le diplôme ou le lieu où l'on vit. À nous de construire l'écosystème qui lui permettra de devenir une richesse collective.

(*) Fondateur PACAH™ Président d'honneur fondateur du Cluster Digital Africa

*Note de transparence: Cet article a été élaboré selon une démarche PACAH™ associant intelligence artificielle et analyse humaine.

(*) Fondateur PACAH™ Président d'honneur fondateur du Cluster Digital Africa

*Note de transparence: Cet article a été élaboré selon une démarche PACAH™ associant intelligence artificielle et analyse humaine.

JIJEL

11 parcelles foncières
prêtes à accueillir des
projets
d’investissement dans
la zone industrielle de
Bellara

Les services de la wilaya de Jijel ont fait part, lundi, de la disponibilité de 11 parcelles foncières dans la zone industrielle de Bellara, dans la commune d'El Milia, prêtes à accueillir des projets d'investissement. La même source a précisé que les investisseurs souhaitant bénéficier des lots disponibles dans cette zone industrielle sont invités à s'inscrire sur la plateforme numérique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) via son guichet unique décentralisé. Les investisseurs intéressés doivent également "préciser le type d'investissement et la parcelle requise", a-t-on ajouté de même source, soulignant que la superficie des lots disponibles varie entre 4.800 et 20.000 m2, avant de faire savoir que les projets doivent concerner certaines activités telles que la production de marbre industriel, la fabrication de matériaux de construction en plastique, la production d'emballages, la fabrication d'équipements de pêche et d'aquaculture, la fabrication d'équipements de ventilation et de froid industriel et la production d'équipements et de dispositifs liés à l'énergie solaire et aux différentes sources d'énergie, en plus de la fabrication de matériaux abrasifs. Les services de la wilaya ont indiqué que ces parcelles foncières resteront disponibles jusqu'au 14 octobre prochain. APS

KHENCHELA

Les communes de la
daïra de Bouhmama
bientôt alimentées en
eau potable à partir du
barrage de Tagharist

Les habitants des 4 communes de la daïra de Bouhmama, dans la wilaya de Khenchela, seront "bientôt" alimentées en eau potable à partir du barrage de Tagharist, situé dans la commune de Yabous, a indiqué, lundi, le directeur de l'hydraulique, Rachid Benachour. Le même responsable a précisé, dans une déclaration, à l'APS que le projet d'alimentation en eau potable des 4 communes en question, en l'occurrence Bouhmama, Yabous, Chelia et M'sara, à partir de ce barrage "est en phase d'essais techniques et de levée de certaines réserves en vue de sa mise en service avant la fin de l'année en cours". M. Benachour, ajoutant qu'une enveloppe financière de 3,3 milliards de dinars a été allouée à la réalisation de ce projet, a souligné que les travaux ont consisté à construire 4 stations de pompage, 7 réservoirs et la pose de 98.000 mètres linéaires de conduites. Le directeur de l'hydraulique a affirmé que ce projet permettra d'améliorer l'alimentation en eau potable des communes citées, approvisionnées aujourd'hui par des puits artésiens. APS

CONSTANTINE

Appel à développer la filière céréalière
et des légumes secs et à améliorer son
rendement

Des chercheurs, experts et professionnels participant au 7e colloque national sur "le développement des céréales d'hiver", organisé lundi à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, ont appelé au développement de la filière céréalière et des légumes secs et à l'amélioration de son rendement.

Le Dr Ilhem Kedira, professeure à l'Ecole Nationale Supérieure Agonomique d'Alger et membre du Conseil national de la mécanisation agricole, a abordé, dans sa communication, la "mécanisation agricole : méthodes pour réduire les pertes lors de la récolte", au cours de laquelle elle a mis en lumière le rôle de la mécanisation dans la réduction des pertes pouvant survenir lors des récoltes, et insisté sur l'importance d'adopter des moyens et des techniques appropriés pour garantir la préservation du produit et améliorer l'efficacité du processus de production. Elle a également souligné l'importance de la maîtrise des différentes étapes du processus de récolte, notamment par l'utilisation optimale des équipements agricoles et leur ajustement en fonction de la nature des cultures et des conditions de terrain, ce qui permet, selon elle, de réduire la perte de grains et d'améliorer la qualité du produit récolté. De son côté, Khaled Belebджаoui, ingénieur, directeur général d'une entreprise économique activant dans le domaine agricole et membre du Conseil national

de la mécanisation agricole, a traité le sujet du "contrôle du processus de semis" en tant qu'étape essentielle de l'itinéraire technique de la production céréalière. Il a mis l'accent, dans ce contexte, sur l'importance de maîtriser ce processus dans le cadre des efforts visant à améliorer le rendement des cultures, avant de souligner l'importance du contrôle précis aux différentes étapes du processus de semis, notamment en ajustant la profondeur de semis, la densité et la distribution des semences de manière régulière, et le choix des équipements et des moyens adaptés à la nature du sol et de la culture. Cela permet, a-t-il dit, de garantir une germination homogène et d'améliorer l'utilisation des ressources disponibles, ce qui se traduit par une augmentation de la productivité des cultures et de la qualité de la production. Dans une communication intitulée "La santé des sols et son rôle dans la promotion de la production céréalière face aux changements climatiques, et l'amélioration de la matière organique", Asma Bounas, chercheuse à l'université Badji-

Mokhtar d'Annaba, a abordé l'importance de la santé des sols dans le soutien de la production céréalière, ainsi que le rôle de l'amélioration de la matière organique dans la lutte contre les effets des changements climatiques. Le Dr Wassima Lakhdari Jaouaher Moumeni, de l'Institut National de la Recherche Agronomique, a abordé, quant à elle, "L'utilisation des biofertilisants et des biostimulants : des solutions innovantes pour augmenter la productivité des céréales et des légumes secs", mettant en lumière les possibilités d'utilisation de solutions biologiques et de biostimulants pour soutenir la production de céréales et de légumes secs tout en en améliorant le rendement. Notons que le colloque a également donné lieu à l'organisation d'une exposition qui a réuni quelque 30 participants représentant 23 wilayas qui ont présenté des solutions, des équipements et des services agricoles, ainsi que des expériences innovantes et des projets d'avant-garde liés au thème du colloque. APS

CHLEF

Hausse de la production halieutique

La direction de la Pêche et de l'Aquaculture de Chlef a enregistré en 2026 une hausse significative de la production halieutique dans les ports et les abris de pêche de la wilaya, a-t-on appris lundi auprès de cette instance. Le directeur du secteur, Hocine Melikeche, a précisé à l'APS, que ses services avaient enregistré, entre le 1er janvier et le 31 août de l'année en cours, une production de 5.417 tonnes de ressources halieutiques dans les ports et les

abris de pêche situés le long du littoral de la wilaya. Le responsable a souligné que ce bilan est considéré comme "record et en hausse de 100 %" par rapport à la même période de l'année dernière, au cours de laquelle une production de 2.422 tonnes avait été enregistrée. M. Melikeche a expliqué cette hausse par l'organisation de la pêche en mer, le respect des périodes de repos biologique des différentes espèces de poissons, qui

a contribué à leur abondance sur le littoral local, ainsi que par l'élargissement de la flotte de pêche et par des conditions climatiques propices à la pratique de cette activité. En ce qui concerne la participation des navires de la wilaya de Chlef à la campagne de pêche au thon rouge, la même source a indiqué que la wilaya avait mobilisé cinq (5) navires pour cette opération, qui s'est déroulée du 19 mai au 1er juillet 2026, pour une production totale de 292 tonnes (bilan de pro-

duction des cinq navires). A noter, la wilaya de Chlef dispose de deux ports de pêche en mer dans les communes de Ténès et d'El Marsa, ainsi que d'un abri de pêche en mer dans la commune de Beni Haoua et d'un deuxième abri dans la commune de Sidi Abderahmane, tandis que la flotte de pêche en mer est estimée à 469 unités de pêche diverses (chalutiers, sardiniers, petits métiers et thoniers).

APS

ORAN

Fermeture partielle des tunnels de l’autoroute menant au port

Les deux tunnels de l'autoroute menant au port d'Oran ont fait l'objet, lundi, d'une fermeture partielle et alternée, afin de permettre la réalisation des essais sur les systèmes de gestion centralisée et d'opération de maintenance des équipements, a indiqué le directeur régional de l'Algérienne des Autoroutes, Mohamed Brahimi. M. Brahimi a précisé que les équipes de l'Algérienne des Autoroutes (ADA) ont entamé, à partir de ce lundi et jusqu'au 9 octobre, des essais sur les systèmes de gestion centralisée, ainsi que des opérations de maintenance des équipements, ayant nécessité " la fermeture partielle et alternée de cet accès durant cette pé-

riode". La fermeture temporaire et partielle se fera en plusieurs étapes et selon un calendrier précis, a fait savoir la même source. A la suite de cette décision, il sera procédé à la fermeture, à partir de ce lundi et jusqu'à mercredi, du premier tunnel de Canastel, dans le sens menant au port, et la déviation de la circulation sur la chaussée parallèle dans les deux sens. La même mesure se poursuivra du 1er au 3 octobre par la fermeture du second tunnel, dit tranchée couverte, toujours en direction du port, avec une déviation similaire du trafic. Du 4 au 6 octobre, les usagers feront face à la fermeture de ce même second

tunnel, mais dans le sens opposé vers Canastel, avec la mise en place d'un plan de circulation équivalent. Enfin, du 7 au 9 octobre, l'opération s'achèvera par la fermeture du premier tunnel de Canastel, dans le sens retour vers Canastel, la circulation devant être " déroutée" sur la voie adjacente. Tout en appelant les automobilistes à faire preuve de la plus grande vigilance, l'Algérienne des Autoroutes insiste sur la nécessité de respecter scrupuleusement la signalisation routière et les consignes de sécurité mises en place au niveau des zones de chantier.

R E.

Mais pourquoi les pays européens retirent-ils tout leur or d'Amérique du Nord?

Parmi les lieux choisis pour transférer cet or figure la Banque d'Angleterre, à Londres. Elle détient près de 400.000 lingots, ce qui en fait l'un des plus grands dépositaires d'or au monde.

Par Elena Gillet

Faut-il transférer son or pour être plus tranquille et se protéger des crises à venir? C'est ce que semble penser la banque centrale des Pays-Bas, qui a confirmé cette semaine avoir transféré plusieurs tonnes de l'or du pays hors d'Amérique du Nord, afin d'être «mieux préparée à faire face à des crises graves». Quelque 86 tonnes, sur un total d'environ 313 tonnes détenues aux États-Unis et au Canada, ont ainsi été transférées à Londres «compte tenu de l'instabilité géopolitique croissante», a précisé l'institution bancaire, afin que l'or soit «facilement disponible en cas de crise». Cette décision s'inscrit clairement dans le contexte de l'instabilité et de l'incertitude qui règne actuellement dans le monde –les guerres commerciales et militaires incitant les pays à prendre des précautions et à conserver leur or plus près de chez eux. La BBC revient sur le phénomène dans un article. Les Pays-Bas ne sont pas les seuls à avoir entrepris ce type d'action. Plus tôt cette année, la France a annoncé avoir rapatrié ses réserves d'or des États-Unis dans l'Hexagone. De son côté, la Bundesbank



Londres et ses 400.000 lingots

allemande a transféré plus de 216 tonnes de ce métal précieux depuis des sites de stockage à l'étranger –111 tonnes depuis New York et 105 tonnes depuis Paris– au cours d'une période de plusieurs années s'achevant en 2016. Cette stratégie a déjà été mise en œuvre par le passé en période d'instabilité mondiale. «Certaines banques centrales européennes ont transféré une partie de leurs réserves d'or à New York pendant la Guerre froide», ont déclaré Lina Thomas et Daan Struyven, analystes chez Goldman Sachs.

Joseph Cavatoni, stratège des marchés au World Gold Council, a quant à lui affirmé que si les guerres et les tensions commerciales «influaient sur certaines de ces décisions», elles ne figuraient pas «en tête de liste» des facteurs de motivation. L'inflation, les taux d'intérêt et le simple fait de disposer d'or dans un lieu où il peut être négocié rapidement ont tout autant leur importance dans cette décision.

Le spécialiste se veut rassurant: «Je n'ai pas l'impression qu'une catastrophe soit imminente, mais ce que je pense, c'est que les gens sont mieux informés sur la manière de gérer leurs actifs de réserve, de les faire fructifier et, en fait, de réfléchir plus efficacement à la façon de tirer le meilleur parti.»

Pour les Pays-Bas, la ville de Londres a été considérée comme la meilleure option en raison de sa position de centre commercial majeur à l'échelle mondiale. La Banque d'Angleterre est l'un des plus grands dépositaires d'or au monde. Sous les fondations de cette institution vieille de 300 ans, située au cœur de Londres, reposent environ 400.000 lingots d'une valeur supérieure à 200 milliards de livres sterling (environ 232 milliards d'euros).

La question de savoir où stocker l'or de son pays est «de plus en plus au cœur des préoccupations des gestionnaires de réserves», selon Thomas et Struyven de Goldman Sachs. Les entreprises qui fournissent des services de transfert des lingots restent discrètes sur la manière dont ces opérations sont menées. Néanmoins, il semble certain que les mesures de sécurité et la planification sont très poussées afin d'éviter tout risque.

Source: slate.fr, publie le 7/09/2026

« Quand l'IA met tout le monde d'accord »

Par Philippe Trouchaud, associé PwC (*)

Le Pape, Donald Trump, Li Qiang et Thierry Breton partagent tous les mêmes inquiétudes sur un pan de l'IA. De quoi modifier les rapports mondiaux ? Une alerte acquiert sa force particulière lorsque ceux qui la lancent viennent d'univers que tout sépare. Le Pape Léon XIV, Thierry Breton, Donald Trump et, désormais, le Premier ministre chinois Li Qiang ne partagent ni la même vision du monde ni les mêmes intérêts. Tous jugent pourtant que l'intelligence artificielle exige des règles. Cette convergence déplace le débat. L'IA engage désormais la liberté collective. L'avertissement formulé par le Vatican touche au principe de liberté. La « subsidiarité numérique » impose que toute décision algorithmique puisse être comprise et contestée, sous un contrôle humain effectif. Jusqu'où pouvons-nous laisser une machine interpréter une personne à partir de ses traces passées ? Un modèle qui classe ou évalue produit une représentation implicite de l'individu. À force de prévoir ses comportements, il peut réduire son avenir à une probabilité. Chacun doit pouvoir se soustraire aux

calculs qui prétendent l'enfermer. Cette alerte concerne aussi notre capacité de jugement. Lorsque l'IA produit nos textes, nos analyses et nos synthèses, elle transforme les compétences mobilisées. Le danger apparaît lorsque nous perdons l'habitude d'exercer un regard critique. Une société qui délègue trop largement cet effort fragilise son autonomie. La mise en garde venue de Chine renforce cette inquiétude. À Dalian, le 24 juin, Li Qiang a reconnu que les risques de « perte de contrôle » et de « dérives éthiques » augmentaient avec la progression de l'IA. Sans une gouvernance capable d'avancer au même rythme, a-t-il prévenu, les conséquences pourraient être lourdes. La déclaration émane d'un pays engagé dans une course technologique intense et décidé à peser sur les normes mondiales. Lorsque l'un des principaux compétiteurs reconnaît que la puissance technique peut dépasser les mécanismes chargés de la contenir, l'alerte devient un constat stratégique. Thierry Breton porte une autre préoccupation, celle de la souveraineté européenne. L'IA constitue, selon lui, l'une des dernières occasions pour l'Europe de préserver sa puissance industrielle face aux États-Unis et à la Chine. La maîtrise des modèles se joue

dans les infrastructures de calcul, l'accès aux données, l'énergie et les compétences. L'Europe doit donner une cohérence politique à ses ressources. Son modèle trouvera sa crédibilité dans sa capacité à développer ces technologies tout en garantissant les droits de ceux qui les utilisent. L'alerte sociale s'impose avec la même urgence. Surprise : même Donald Trump découvre l'impérieuse nécessité d'une redistribution sociale des richesses afin de protéger les populations les plus exposées à l'automatisation. Les gains de productivité peuvent enrichir quelques acteurs tandis que les conséquences sur le travail et les revenus se diffusent dans toute la société. La question du partage de la valeur doit être posée avant que les déséquilibres ne deviennent irréversibles. Le monde politique aborde encore trop souvent l'IA au rythme des crises et des campagnes électorales. Les annonces se succèdent sans vision stable. Ce vide accroît la responsabilité des entreprises. Elles connaissent les usages et mesurent déjà leurs effets sur l'organisation du travail. Elles doivent rendre leurs choix vérifiables. Chaque système devrait pouvoir faire l'objet d'un examen sérieux, depuis son empreinte environnementale jusqu'au partage des bénéfices qu'il génère.

Cette responsabilité dépasse la conformité. Elle engage la relation de l'entreprise avec la société. Une technologie déployée sans explication finit par susciter le rejet. La confiance doit précéder le déploiement. Sans preuve, l'expression « IA responsable » restera une formule de communication. Les alertes sont désormais assez nombreuses pour interdire l'attentisme. Elles dessinent une obligation commune : reprendre la maîtrise du temps technologique. La société doit pouvoir déterminer la direction de l'innovation et fixer les conditions de son acceptabilité. Entendre ces avertissements, c'est construire une intelligence artificielle compatible avec nos principes démocratiques. Les ignorer reviendrait à laisser d'autres décider de ce que nous voulons devenir.

(*) Avec pour domaines d'intervention la transformation digitale, les stratégies de sécurité et l'innovation grâce à la technologie, Philippe Trouchaud conseille depuis plus de 30 ans les directions générales et organes de gouvernance de grands groupes ainsi que les grands acteurs du digital.

Source: la tribune.fr publie le 25/09/2026

LE MINISTRE DES FINANCES QATARI L'A SOULIGNÉ
La réussite du financement climatique repose sur la transformation des engagements politiques en investissements générateurs de croissance

Son Excellence M. Ali bin Ahmed Al Kuwari, ministre des Finances et président du Conseil des gouverneurs de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures pour l'année 2026, a affirmé que la réussite du financement climatique reposait sur la transformation des engagements politiques en investissements générateurs de croissance, conciliant les intérêts commerciaux et la durabilité environnementale. Il a souligné que le Qatar abordait cette question en tant qu'investisseur et partenaire du développement, et non en tant que simple pays hôte de conférences. Dans une allocution prononcée aujourd'hui lors de la séance plénière intitulée « Accroître le financement climatique pour produire des effets concrets : transformer les réformes politiques en une croissance résiliente », organisée dans le cadre de la 11e réunion du Conseil des gouverneurs de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, Son Excellence a affirmé que le financement de l'action climatique était plus efficace lorsque les gouvernements établissaient les fondements et les politiques nécessaires et que les institutions de développement assumaient les risques que le secteur privé ne pouvait prendre en charge aux premiers stades. Il a souligné que les banques et les marchés obligataires devaient ensuite faciliter l'accès des projets aux sources de financement et aux investissements à long terme. Le ministre des Finances a souligné l'importance capitale de donner à cette approche une ampleur suffisante pour répondre aux besoins de la prochaine décennie. Il a relevé un écart considérable entre le niveau actuel du financement climatique et les besoins mondiaux, précisant que le financement climatique mondial s'élevait actuellement à environ 2 000 milliards de dollars par an, tandis que l'initiative Climate Policy Initiative estimait les besoins réels à plus de 6 000 milliards de dollars par an d'ici 2028. Il a ajouté que le financement climatique transfrontalier destiné aux économies en développement ne dépassait pas 200 milliards de dollars, dont seulement 40 milliards provenaient du secteur privé. Il a attribué cet écart à plusieurs obstacles structurels, notamment l'incertitude politique et le poids du service de la dette. À cet égard, il a indiqué que les pays en développement avaient remboursé environ 1 400 milliards de dollars au titre de leur dette extérieure en 2023, ce qui réduisait leur marge de manœuvre budgétaire pour les investissements publics. Il a également cité le coût élevé du capital, entre autres facteurs. Son Excellence a mis en avant le rôle central des banques multilatérales de développement, indiquant que leur financement climatique total avait atteint un niveau record de 137 milliards de dollars en 2024. Il a salué le développement par la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures de ses instruments de financement, notamment le financement fondé sur les politiques climatiques, dont l'efficacité a été démontrée. Il a également cité des projets couronnés de succès à travers le monde, qui ont illustré concrètement l'impact de ces instruments. Son Excellence a par ailleurs évoqué les efforts déployés par l'État du Qatar pour soutenir la transition vers une économie plus durable, ainsi que ses investissements dans les énergies renouvelables, la réduction des émissions et le financement durable. Il a notamment présenté plusieurs initiatives nationales et investissements majeurs à l'étranger menés par QatarEnergy, Nebras Energy, l'Autorité d'investissement du Qatar et le Fonds du Qatar pour le développement, entre autres.

FORUM D'AFFAIRES ÉGYPTO-FRANÇAIS À PARIS

Les échanges bilatéraux atteignent 3,08 milliards d'euros en 2025

L'Égypte souhaite devenir « un centre d'investissement, de croissance, de production et d'exportation » pour les entreprises françaises déjà présentes sur le marché égyptien comme pour celles envisageant de s'y implanter.

Les échanges commerciaux entre l'Égypte et la France ont atteint environ 3,08 milliards d'euros en 2025, dont 1,22 milliard d'euros d'exportations égyptiennes vers la France, a indiqué le ministre de l'Investissement et du Commerce extérieur, Mohamed Farid, lundi 28 septembre, lors de l'ouverture du Forum d'affaires égypto-français 2026 à Paris. Organisé au Palais du Luxembourg, siège du Sénat français, le forum réunit plus de 200 entreprises et institutions égyptiennes et françaises, en présence de responsables français ainsi que de représentants des milieux d'affaires et des institutions financières des deux pays. « L'ensemble total des investissements français en Égypte s'élève à environ 8,5 milliards de dollars, avec plus de 180 entreprises françaises opérant directement dans le pays et plus de 950 participations françaises dans des entreprises égyptiennes », selon un communiqué ministériel. Le ministre des investissements a déclaré que l'Égypte souhaitait devenir « un centre d'investissement, de crois-

sance, de production et d'exportation » pour les entreprises françaises déjà présentes sur le marché égyptien comme pour celles envisageant de s'y implanter. Il a notamment mis en avant les coûts d'exploitation compétitifs du pays et son accès préférentiel à plus de 100 marchés, faisant de l'Égypte une plateforme reliant l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient. Pour le ministre, « ces chiffres constituent une base solide pour approfondir les investissements, les échanges commerciaux et les partenariats entre les deux pays, en transformant leurs atouts économiques en projets, production, technologies, exportations et emplois ».

Un secteur privé en première ligne

Il a notamment mis en avant la progression de la part du secteur privé dans l'activité économique, « passée de moins de 40 % du total des investissements à environ 65 % actuellement », indique le communiqué. Les investissements directs étrangers

en Égypte ont atteint environ 15,5 milliards de dollars en 2025, selon le rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), faisant du pays le premier bénéficiaire de ces investissements en Afrique, avec près de 22 % des flux destinés au continent.

Une économie face aux chocs successifs

Le ministre a également mis en relief la résilience macroéconomique du pays face aux chocs successifs, affichant un taux de croissance remonté à 5,1 % pour l'exercice 2025-2026 et un taux de chômage ramené à son plus bas historique à 5,8 %. Il a rappelé les différents chocs auxquels l'économie mondiale et égyptienne ont été confrontées ces dernières années, notamment la pandémie de Covid-19, la guerre russo-ukrainienne, la guerre à Gaza ainsi que les perturbations de la navigation en mer Rouge et dans le canal de Suez.

Agence

MÉDICAMENTS

Comment la Tunisie veut prévenir les ruptures avant qu'elles ne surviennent

La Tunisie accélère la numérisation du circuit du médicament afin de mieux suivre les stocks, anticiper les besoins et réduire les risques de rupture. Le dispositif repose notamment sur la généralisation de l'e-pharmacie, le développement d'une plateforme nationale de suivi et un renforcement des moyens consacrés à l'approvisionnement. Le ministère de la Santé a ainsi annoncé une enveloppe supplémentaire de 15 millions de dinars par an destinée aux structures sanitaires régionales pour renforcer leurs capacités d'achat et leurs stocks de médicaments. Le projet prévoit de suivre plus finement les mouvements des médicaments, leur consommation et leur disponibilité dans les différentes structures de santé. La plateforme nationale doit être développée en coordination avec les professionnels du secteur, notamment le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens et les représentants de l'industrie pharmaceutique. L'objectif est de disposer d'une information plus rapide sur les tensions éventuelles et de permettre une intervention avant qu'un problème d'approvisionnement ne se transforme en rupture prolongée.

Un projet de digitalisation déjà avancé à 80 %

La numérisation concerne également les échanges entre la Pharmacie centrale de Tunisie et les pharmacies privées. Selon le Syndicat des pharmaciens d'officine de Tunisie (SPOT), le projet de digitalisation lancé en 2024 avait déjà atteint environ 80 % d'avancement. Une telle interconnexion pourrait permettre de simplifier les commandes, améliorer la visibilité sur les quantités disponibles et accélérer la circulation de l'information entre les différents intervenants. Le dispositif prévoit également un renforcement de la traçabilité. Les détenteurs d'autorisations de mise sur le marché doivent notamment communiquer leurs stocks de matières premières et de produits finis et informer les autorités de tout arrêt de commercialisation au moins trois mois à l'avance. Cette mesure vise à donner suffisamment de temps aux autorités sanitaires pour rechercher des solutions alternatives et organiser l'approvisionnement. À terme, l'un des enjeux sera également de faciliter l'accès des

professionnels de santé à une information fiable sur la disponibilité des traitements.

Pour les médecins, connaître plus rapidement la situation d'un médicament pourrait permettre, lorsque cela est médicalement possible, d'orienter le patient vers une alternative disponible.

Le ministère n'a toutefois pas encore précisé si les médecins disposeront d'un accès direct à la future plateforme nationale. Cette digitalisation du médicament s'inscrit dans un chantier plus large de modernisation du système de santé.

À la mi-2026, plus de 15 000 identifiants nationaux de santé avaient déjà été attribués, avec l'objectif de généraliser progressivement un identifiant unifié permettant de mieux connecter les différents services de santé.

Entre l'enveloppe supplémentaire de 15 millions de dinars, un projet de digitalisation déjà avancé à 80 % et l'obligation d'anticiper certains arrêts de commercialisation de trois mois, la stratégie vise ainsi à passer progressivement d'une gestion des tensions à un système davantage fondé sur l'anticipation et la donnée.

R I.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET ZLECAF

Le cap des 40 % de valeur locale, nouvel écueil pour les assembleurs africains

SolarTaxi veut faire de son futur site de Prampram au Ghana une base d’exportation vers le reste de l’Afrique. Mais depuis février, la Zlecaf a fixé la barre : pour bénéficier des préférences commerciales, les voitures et bus devront limiter à 60 % les composants non-africains. Un défi pour un modèle qui repose encore largement sur des kits importés d’Asie.

Passer du statut d’importateur-assembleur à celui de base industrielle exportatrice : c’est l’ambition défendue par SolarTaxi, désormais également connu sous le nom de ST Mobility, lors d’un voyage de presse organisé par Ecobank dans ses locaux d’Accra le mercredi 23 septembre. Fondée en 2018 par Jorge Appiah, l’entreprise ghanéenne, qui se présente comme le 3e assembleur de véhicules électriques d’Afrique, mise sur son site de Prampram, dans le Grand Accra, pour accompagner la transition électrique du transport local, et à terme, alimenter plusieurs marchés voisins. Le projet repose sur un investissement de 4,5 millions USD, échelonné en trois phases, pour 4 lignes consacrées aux voitures, deux-roues, tricycles et bus de 40 places. SolarTaxi vise une capacité installée de 5 000 véhicules par an. L’entreprise entend surtout monter progressivement en gamme industrielle, de l’Enhanced SKD où le véhicule arrive déjà partiellement assemblé, au CKD où les composants sont importés séparément et une plus grande partie du processus est réalisée localement. Cette stratégie s’inscrit dans la Ghana Automotive Development Policy (GADP), le dispositif mis en place par Accra pour attirer les constructeurs et développer une industrie automobile locale. Pour être reconnu officiellement comme assembleur dans ce cadre, une entreprise doit notamment disposer d’une capacité installée d’au moins 5 000 véhicules par an. Cette reconnaissance ouvre l’accès à plusieurs incitations fiscales et douanières, plus avantageuses à mesure que l’assemblage réalisé localement devient plus poussé. Mais les incitations publiques ne suffisent pas, à elles seules, à justifier le pari ghanéen. Jorge Appiah avance deux arguments plus directement commerciaux. Le délai, d’abord : un véhicule commandé en Chine peut, selon lui, mettre jusqu’à 3 mois à arriver, contre une à deux semaines lorsqu’il est assemblé localement. Le coût, ensuite : les avantages consentis aux assembleurs permettent, affirme-t-il, de proposer des véhicules 30 à 40 % moins chers que certains modèles importés. Une équation à

laquelle s’ajoutent les économies d’utilisation, SolarTaxi estimant que le passage à l’électrique peut réduire très fortement les dépenses de transport de ses clients.

Ecobank derrière la demande locale

Avant l’exportation, le marché ghanéen constitue le premier étage de cette stratégie. Côté privé, SolarTaxi cible notamment les chauffeurs de VTC et les flottes d’entreprises, pour lesquels le carburant représente une part importante du coût d’exploitation. Côté public, l’entreprise compte sur les besoins de renouvellement du transport collectif et cite parmi ses débouchés potentiels des opérateurs comme Metro Mass Transit et InterCity STC. SolarTaxi chiffre à 179 millions USD son portefeuille de commandes clés. C’est précisément sur ce terrain qu’interviennent des banques au réseaux denses comme Ecobank. Selon les informations présentées par les deux partenaires, la banque panafricaine a mis en place une ligne de financement d’actifs de 8,35 millions USD couvrant deux-roues, voitures et bus. Elle intervient aussi dans le financement des clients à travers Truzt, la plateforme développée par SolarTaxi pour réunir sur un même guichet choix du véhicule, crédit, paiement, maintenance et recharge. Mais SolarTaxi voit dans ce partenariat un avantage qui dépasse le seul financement. Présente dans une trentaine de pays africains, Ecobank dispose d’un réseau que l’entreprise considère comme un relais potentiel pour identifier de nouveaux clients, structurer le financement de la demande et accompagner son expansion sur d’autres marchés du continent. Pour un constructeur qui vise notamment le Nigeria, le Sénégal et la Côte d’Ivoire, cette implantation panafricaine constitue donc aussi un argument commercial. L’objectif est d’abaisser une barrière déterminante pour l’électrique : le prix d’acquisition. SolarTaxi mise sur des mensualités compensées, au moins en partie, par les économies réalisées sur le carburant et l’entretien.

Le test des 40 %

Mais c’est au-delà du Ghana que le modèle devient plus délicat. SolarTaxi ambitionne d’exporter vers le Nigeria, la Côte d’Ivoire ou encore le Sénégal et affirme avoir déjà réalisé des ventes au Nigeria, au Togo et au Bénin. Pour l’entreprise, la Zlecaf doit permettre à terme de transformer Prampram en plateforme régionale. Pour les principales catégories de véhicules, 40 % de la valeur des matières et composants doivent provenir de contenus ou opérations reconnus comme africains, pour que le véhicule bénéficie des préférences commerciales de la Zlecaf. Depuis février 2026, cette ambition se heurte cependant à une règle désormais clairement établie. Pour les principales catégories de véhicules, la valeur des matières et composants non originaires d’Afrique ne peut dépasser 60 % de la valeur du produit. Autrement dit, environ 40 % doivent provenir de contenus ou d’opérations reconnus comme africains pour que le véhicule puisse bénéficier des préférences commerciales de la Zlecaf. Mais, il y a une nuance qui reste essentielle. Il ne s’agit pas nécessairement de 40 % de contenu ghanéen, mais de contenu africain. SolarTaxi pourrait donc atteindre progressivement ce seuil en incorporant des composants produits ailleurs sur le continent, sans devoir tout fabriquer au Ghana. Reste que, dans sa configuration actuelle, une grande partie des composants et des véhicules de la société provient encore d’Asie, notamment de constructeurs chinois. L’enjeu n’est donc plus de savoir si les règles d’origine automobiles seront adoptées, mais si la transformation réalisée au Ghana sera suffisante pour que les véhicules puissent être considérés comme originaires d’Afrique et accéder aux préférences tarifaires de la Zlecaf. Cette question ne concerne d’ailleurs pas seulement SolarTaxi. Le gouvernement ghanéen lui-même vient de durcir son discours. Le 15 septembre, le président John Dramani Mahama a annoncé la préparation d’un nouveau seuil minimum de production locale auquel les assembleurs devront satisfaire pour bénéficier de l’exonération de TVA. R. E.

ACHATS AGROALIMENTAIRES DE L’UE EN PROVENANCE DU CAMEROUN En recul de 440 milliards de FCFA à fin juillet

L’Union européenne a importé pour 787 millions d’euros de produits agroalimentaires en provenance du Cameroun entre janvier et juillet 2026, contre 1,458 milliard d’euros sur la même période de 2025. La baisse atteint 671 millions d’euros, soit environ 440 milliards de FCFA et 46 %, selon le rapport publié le 28 septembre par la Commission européenne. Les achats des sept premiers mois de 2026 représentent ainsi environ 516 milliards de FCFA. Dans le tableau des principales variations par pays, le Cameroun affiche la deuxième plus forte baisse en valeur, derrière la Côte d’Ivoire, dont les ventes à l’UE reculent de 1,227 milliard d’euros, et devant le Nigeria, avec une diminution de 640 millions d’euros. Rapportée au recul net de 4,464 milliards d’euros des importations agroalimentaires de l’UE, toutes origines confondues, la baisse enregistrée sur le Cameroun en représente environ 15 %. Le poids du cacao expose particulièrement les échanges camerounais aux variations de prix. En 2025, le cacao et les préparations à base de cacao représentaient 90,4 % de la valeur des importations agroalimentaires de l’UE en provenance du Cameroun, selon la fiche bilatérale de la Commission européenne. Celle-ci comptabilisait 2,060 milliards d’euros pour cette catégorie sur un total de 2,279 milliards d’euros. Pour les sept premiers mois de 2026, la Commission relève que la valeur des importations provenant des principaux pays producteurs de cacao a diminué parallèlement à la baisse des cours, désormais situés autour de la moitié de leur pic du printemps 2025. Le Cameroun et le Nigeria enregistrent chacun un recul de 46 %. Le rapport ne ventile toutefois pas, pour le seul Cameroun, la baisse de 671 millions d’euros entre effet prix et variation des volumes importés. Ces données mesurent la valeur des achats agroalimentaires de l’UE : elles ne permettent donc pas de conclure à

EAU POTABLE

27 milliards FCFA pour desservir plus de 200 000 personnes à Kara

Au Togo, plus de 40 000 ménages supplémentaires devraient être desservis en eau potable dans la région de la Kara. L’ambition est portée par le Projet d’alimentation en eau potable de la ville de Kara et de ses environs, lancé lundi 28 septembre 2026, pour un coût global de 27 milliards FCFA. Porté par la Société de patrimoine eau et assainissement en milieu urbain et semi-urbain (SP-EAU), le projet bénéficie du soutien financier du Fonds koweïtien pour le développement économique arabe (FKDEA) et de la Banque islamique de développement (BID). À terme, les infrastructures doivent permettre d’améliorer la desserte de plus de 200 000 personnes et de faire passer le taux d’accès à l’eau potable dans la ville de Kara de 50 % à 75 %.

Une capacité de production renforcée

Pour répondre à la hausse de la demande, le projet prévoit une augmentation de la production journalière d’eau, avec l’objectif de la faire passer d’environ 12 000 à 22 000 m³ par jour. Il comprend notamment la construction d’un réservoir de 5000 m³ à Kara Sud. Le projet prévoit également des ouvrages de captage sur la rivière Kara, d’une capacité de 500 m³ par heure. Une conduite de refoulement d’eau brute de 8,3 kilomètres doit acheminer la ressource vers une nouvelle station de traitement, d’une capacité d’environ 10 000 m³ par jour. Des réservoirs et des conduites supplémentaires doivent compléter le dispositif afin de renforcer les capacités de stockage, de traitement et de distribution et de mieux sécuriser l’approvisionnement, notamment en période de forte demande et durant la saison sèche.

Kara et plusieurs localités ciblées

Le projet intervient alors que l’approvisionnement de Kara en eau potable reste confronté à des insuffisances du dispositif existant, notamment en raison de capacités de production et de sécurisation devenues insuffisantes. Au-delà de la ville, le programme doit bénéficier à plusieurs localités, notamment Bafilo, Bouladé, Djamdé, Awandjélo, Atchangbadé et Soumbou, ainsi qu’aux communes d’Assoli 1, Assoli 2, Kozah 1 et Kozah 3. « Nous ne mettons pas simplement en mouvement des engins de chantier, nous mettons en mouvement une infrastructure appelée à renforcer durablement la sécurité hydrique de la ville de Kara et de plusieurs localités environnantes », a déclaré le ministre délégué chargé de l’Eau et de l’Assainissement, Séna Alipui, lors du lan-

cement. Le programme prévoit aussi la réhabilitation d’une partie du réseau existant, l’extension des conduites de distribution ainsi que la réalisation de branchements et de bornes-fontaines afin d’élargir la desserte. Ce projet intervient quelques jours après la réception de 305 forages équipés de pompes à motricité humaine dans la région des Plateaux. Réalisés dans le cadre du Projet d’hydraulique villageoise du Togo, ces ouvrages couvrent 85 villages répartis dans les 12 préfectures de la région et doivent bénéficier à plus de 70 000 habitants. En rappel, les autorités togolaises visent l’accès universel à l’eau potable à l’horizon 2030. Cet objectif a encore été rappelé par le ministre délégué chargé de l’Eau et de l’Assainissement lors de la réception des 305 forages des Plateaux.

R. I.

MARCHÉS EN ASIE

Le pétrole pèse sur les taux et les Bourses

Les prix du pétrole continuent de grimper mardi, faute de perspective de désescalade au Moyen-Orient, maintenant la pression sur le marché obligataire et les Bourses asiatiques dans des échanges nerveux, tandis qu'à Hong Kong l'action de Shein dévissait après des résultats maussades.

Vers 06H30 GMT, le cours du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre, référence du marché mondial, montait de 1,62% à 106,99 dollars. Celui du baril de WTI nord-américain, également pour livraison en novembre, prenait pour sa part 1,39% à 93,89 dollars. Le marché reste dopé par l'incertitude au Moyen-Orient, après le refus ce week-end par le président américain Donald Trump d'un plan présenté par Téhéran et visant à rouvrir le stratégique détroit d'Ormuz. Donald Trump, répondant à des informations publiées par le média Axios, a affirmé lundi n'avoir proposé à l'Iran ni levée de sanctions ni dégel de fonds, alors que le devenir des pourparlers irano-américains reste très incertain. "Nous continuons de penser que ce conflit pèsera sur les marchés dans un avenir prévisible et que l'économie mondiale poursuivra son adaptation aux réalités des perturbations de l'approvisionnement" en hydrocarbures, a commenté Ian Lyngen, de BMO Capital Markets, cité par l'agence Bloomberg.

Repli des Bourses, taux nerveux

A l'image de Wall Street, les marchés asiatiques restent plombés par la hausse des

cours du pétrole, qui continue aussi de renchérir les coûts d'emprunt. L'exacerbation des pression inflationnistes laisse augurer de nouveaux durcissements monétaires de la part des grandes banques centrales, à commencer par la Réserve fédérale américaine (Fed). A la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei a clôturé sur un repli de 0,60% à 65'481 points. A Séoul, le Kospi a terminé en baisse de 0,27%. Taipei a cédé 0,82%, Sydney a résisté (+0,34%). Et vers 06H30 GMT, l'indice hongkongais Hang Seng perdait 0,38%. "La hausse des taux d'intérêt à long terme aux États-Unis a pesé sur le marché lundi, entraînant un recul des trois principaux indices américains. On s'attend à une prédominance des ventes (à Tokyo) même si l'absence de catalyseurs significatifs devrait limiter l'ampleur des fluctuations", jugent les experts du courtier Monex. Le taux d'intérêt de la dette publique des Etats-Unis à dix ans évolue autour de 5,24% après avoir grimpé lundi jusqu'à 5,27%, un niveau plus observé depuis 19 ans. Le rendement de la dette japonaise à échéance 10 ans remontait légèrement à 3,063%, non loin du sommet atteint vendredi, à un record depuis 1996.

Yen stabilisé

Vers 06H30 GMT, la devise japonaise était stable à 157,44 yens pour un dollar. "La hausse (du dollar face au yen) est limitée par le risque d'intervention", et la devise nippone a reculé lundi "à la suite de déclarations de responsables japonais concernant la récente faiblesse du yen", expliquent les experts de Standard Chartered. "La ministre japonaise des Finances, Satsuki Katayama, a ainsi indiqué que le président Trump avait exprimé des préoccupations au sujet du yen lors de sa rencontre avec la Première ministre Sanae Takaichi à New York" et le risque d'une intervention sur le marché des changes "pourrait freiner" tout repli trop prononcé du yen, ajoutent-ils. Le géant de la "fast fashion" Shein, coté depuis début septembre, voyait son titre dévisser de plus de 11% vers 06H30 GMT à

la Bourse de Hong Kong après la publication lundi de résultats moroses. Le groupe commence à ressentir les premiers effets des mesures réglementaires prises en Europe notamment, avec un chiffre d'affaires en progression de seulement 1% sur un an au premier semestre et un résultat opérationnel réduit de moitié. Pour la seule zone Europe, le chiffre d'affaires a reculé de 13,9% au deuxième trimestre. Depuis le premier jour de cotation, l'action a chuté de plus de 35%. Et les perspectives restent maussades : "l'accélération du recul du bénéfice d'exploitation de Shein au deuxième trimestre compromet l'ampleur du redressement attendu pour 2027, lequel devait reposer sur une baisse des coûts de fret et sur une incursion, encore très incertaine, dans le segment des marques plus haut de gamme", commente Catherine Lim, analyste de Bloomberg Intelligence.

R I/Agence

ELLES ONT TERMINÉ LA SEMAINE DANS LE VERT
Les Bourses mondiales profitent d'une accalmie sur le pétrole et les taux

Les Bourses mondiales ont terminé la semaine dans le vert, les investisseurs retrouvant l'appétit pour le risque grâce à la baisse du pétrole et à l'espoir d'un accord au Moyen-Orient. En Europe, Francfort a gagné 0,56%, Milan a progressé de 0,63% et Londres, de 0,14%. Paris a clôturé proche de l'équilibre (-0,07%). A Zurich, le SMI a avancé de 0,29%. A Wall Street, le Dow Jones s'est octroyé 0,93%, l'indice Nasdaq a progressé de 0,48% et l'indice élargi S&P 500 a gagné 0,51%. "L'évolution des cours du pétrole et les marchés obligataires sont les deux catalyseurs de ce qui se passe sur les marchés", souligne Andrea Tueni, de Saxo Market. Le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi, à New York pour l'Assemblée générale de l'ONU, a déclaré à plusieurs médias étrangers avoir communiqué mardi à l'émissaire américain Steve Witkoff les conditions de l'Iran pour une réouverture du détroit d'Ormuz. "Si certaines conditions sont remplies, le détroit sera ouvert sous sept jours et des pourparlers seront engagés", a affirmé M. Araghchi. Ces informations ont fait chuter les prix du pé-

trole au lendemain d'une forte hausse: le prix du baril de Brent a perdu 2,14% à 104,32 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, a reculé de 2,33% à 92,41 dollars. Les marchés boursiers ont également profité de l'accalmie sur les taux obligataires, favorisée par le repli des prix du pétrole. Les bons du Trésor américain à échéance 10 ans évoluaient vers 20H40 GMT à 5,16% et ceux à échéance 30 ans, à 5,49%. Le coût d'emprunt de la dette publique des Etats-Unis à 30 ans a atteint jeudi en séance un plus haut depuis 2004, à 5,50%, tandis que son équivalent à 10 ans a touché 5,22%, niveau plus vu depuis 2007. En Europe, le taux à 10 ans de la France atteignait 4,69% comme la veille. Il reste préoccupant de constater "la rapidité avec laquelle (les taux) ont flambé", commente néanmoins auprès de l'AFP Angelo Kourkafas, analyste pour le gestionnaire de fortune Edward Jones.

R I.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

 BANK OF ALGERIA					
COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN					
Cours du : 28 Septembre 2026 Valeur : 30 Septembre 2026					
BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		133.6453	133.6603
1	EUR	EURO		152.1552	152.1990
1	GBP	POUND STERLING		177.3190	177.3859
100	JPY	JAPANESE YEN		85.2547	85.2915
1	CNY	CHINESE YUAN		19.9067	19.9092
1	CHF	SWISS FRANC		161.0184	161.0753
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		94.4156	94.4529
1	DKK	DANISH KRONE		20.3551	20.3605
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.4507	13.4535
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		14.0428	14.0621
1	AED	UAE DIRHAM		36.3879	36.3939
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.6017	35.6076
1	KWD	KUWAITI DINAR		434.1953	434.3851
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.9812	45.4332
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.9265	13.9280
1	LYD	LIBYAN DINAR		20.8417	20.9486
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.3361	3.3465
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		181.7778	181.7778

BOURSE ZURICH

Le SMI repasse la barre des 14'000 points

La Bourse suisse prenait de l'allant mardi à l'approche de la mi-journée, dans une ambiance pourtant fragilisée par les prix élevés du pétrole et des coûts de financement, ainsi que par le spectre de l'inflation. "Ces trois facteurs sont étroitement imbriqués. Les prix du brut alimentent les craintes d'inflation, qui à leur tour exercent une pression sur les banques centrales et font grimper les rendements sur le marché de la dette," professe Andreas Lipkow, analyste en chef chez CMC Markets. "Le potentiel d'une hausse durable sur le marché des actions demeurera limité aussi longtemps qu'aucun de ces trois maillons n'aura été brisé,"

poursuit l'expert. "Les cours actuels du pétrole renforcent la probabilité d'un relèvement des taux d'intérêt à des niveaux susceptibles de provoquer une récession," prévient de son côté Paul Donovan, économiste en chef au département de gestion de fortune d'UBS. Sur les marchés des hydrocarbures, le baril de Brent de la mer du Nord s'enrobait encore de 0,4% à 105,73 dollars sur le coup de 10h40, quand celui de son équivalent américain Light Sweet Crude (WTI) grappillait 0,35% à 92,94 dollars. Sur le front conjoncturel, le baromètre du KOF pour septembre est paru, nettement plus optimiste qu'escompté par les économistes interrogés par AWP. Est encore attendu le

rapport Jolts sur les créations d'emplois aux USA dans l'après-midi, avant un pointage sur l'inflation (CPE) au pays de l'oncle Sam en août. "Des données plus élevées que prévu sur l'emploi et l'inflation risquent de renforcer encore l'idée que le marché américain du travail est assez robuste pour encaisser de nouvelles hausses de taux pour lutter contre le renchérissement," indique Ipek Ozkardeskaya, analyste chez Swissquote. A l'approche de 11h00, le Swiss Market Index (SMI) s'appréciait de 0,54% à 14'053,26 points, après avoir franchi une barre symbolique importante. Le Swiss Leader Index (SLI) gagnait 0,65% à 2261,38 points

et le Swiss Performance Index (SPI) 0,47% à 19'851,89 points. Seules sept des trente principales valorisations se drapaient encore de rouge, contre une moitié dans les premiers échanges. Julius Bär (+8,0%) caracolait toujours en tête d'indice, enfin délesté de la procédure de remise en conformité imposée par la Finma suite à la débâcle Signa et une affaire concernant des personnalités russes. Le gestionnaire de fortune devra néanmoins toujours s'adresser au gendarme des marchés financiers avant toute décision concernant la rémunération de ses actionnaires. Le bon Lindt & Sprüngli (-6,9%) occupait l'autre extrémité du classe-

ment, qui s'est fendu d'un avertissement sur résultats pour l'année en cours, le second en l'espace de six mois. Le chocolatier industriel entraînait dans son sillage le transformateur de produits cacaotés Barry Callebaut (-1,0%). Le gestionnaire de marques de luxe Richemont (+1,5%) est toujours recommandé à l'achat par JPMorgan, qui vient de relever par ailleurs son objectif de cours. Sur le marché élargi, le constructeur de turbocompresseurs Accelleron (-2,1%) bénéficie désormais d'une couverture de son titre par Barclays. La banque britannique s'est toutefois fendue d'une première recommandation à "underweight".

ISTAT

L'excédent commercial extra-UE a atteint 2 milliards d'euros en août

L'excédent commercial hors énergie passe de +5,449 milliards en août 2025 à +6,809 milliards en août 2026.

En août 2026, l'excédent commercial avec les pays hors UE-27 s'élevait à 2,0 milliards d'euros (contre 1,878 milliard en août 2025). C'est ce qui ressort du rapport de l'Istat sur le commerce extérieur extra-UE d'août. Le déficit énergétique (-4,808 milliards) est plus important qu'un an auparavant (-3,571 milliards). L'excédent des échanges hors énergie est passé de 5,449 milliards en août 2025 à 6,809 milliards en août 2026. À l'exception du Royaume-Uni (-2,1 %), les exportations vers tous les principaux pays partenaires hors UE-27 ont progressé sur un an ; les hausses les plus importantes ont été enregistrées vers la Suisse (+5,7 %), la Chine (+32,3 %) et les États-Unis (+31,1 %). Les importations en provenance d'Inde (+116,5 %) ont également connu une forte croissance annuelle. Des hausses significatives d'une année sur l'autre ont également été enregistrées pour les achats en provenance des pays de l'OPEP (+54,6 %), des pays du Mercosur (+39,2 %) et de la Chine (+16,0 %). Les importations ont diminué en provenance du Royaume-Uni (-13,1 %), des États-Unis (-11,1 %), de la Turquie (-9,0 %) et des pays de l'ASEAN (-57,0 %). En août 2026, les échanges commerciaux avec les pays hors UE-27 devraient reculer de 2,1 % par rapport au trimestre précédent, tandis que les importations reste-



raient quasiment stables (-0,1 %). Le repli mensuel des exportations s'explique par la baisse des ventes de biens d'équipement (-7,0 %), de biens de consommation durables (-8,6 %) et de biens de consommation non durables (-6,2 %). Les exportations d'énergie (+37,5 %) et de biens intermédiaires (+4,8 %) sont en hausse. Du côté des importations, la tendance trimestrielle résulte d'une forte contraction des achats de biens de consommation non durables (-20,8 %) et d'augmentations d'intensité variable pour tous les autres groupes. Au deuxième trimestre 2026 (juin-août), les

exportations devraient diminuer de 0,2 % par rapport au trimestre précédent. Ce phénomène s'explique notamment par la baisse des ventes de biens de consommation non durables (-2,1 %), de biens d'équipement (-1,0 %) et de biens intermédiaires (-0,4 %), tandis que les exportations d'énergie (+17,8 %) et de biens de consommation durables (+4,6 %) ont augmenté. Sur la même période, les importations ont augmenté de 1,5 %, sous l'effet de la hausse des achats de biens d'équipement, de biens intermédiaires (tous deux en hausse de 4,0 %) et d'énergie (+1,1 %). En août 2026, les exportations ont progressé de 16,1 % sur un an (contre 6,6 % en juillet 2026). Cette croissance annuelle des exportations vers les marchés hors UE-27 s'explique par la hausse des ventes d'énergie (+70,4 %), de biens intermédiaires (+22,1 %), de biens d'équipement (+12,4 %) et de biens de consommation non durables (+10,3 %). Seules les exportations de biens de consommation durables ont reculé sur un an (-2,6 %). Les importations ont enregistré une hausse tendancielle de 17,2 %, qui concerne tous les groupes de biens, à l'exception des biens de consommation non durables (-24,6 %), et est plus marquée pour l'énergie (+41,4 %).

Agence

CHILI

Le gouvernement lance un plan pour créer plus de 100.000 emplois

Le gouvernement chilien du président d'extrême droite José Antonio Kast a annoncé ce lundi 28 septembre un ensemble de mesures visant à relancer l'économie et à créer plus de 100.000 emplois dans un contexte de hausse du chômage. Le Chili affiche un taux de chômage de 9,5%, son niveau le plus élevé en cinq ans, selon les der-

nières données de l'Institut national de statistiques. Le plan prévoit la mobilisation de plus de 1,3 milliard de dollars en investissements, travaux et mesures pour l'emploi, «avec des effets qui commenceront à se matérialiser au cours des prochains mois et tout au long de 2027», selon un communiqué de la présidence.

Le projet repose sur quatre axes: accélérer l'investissement public et les travaux à exécution rapide, stimuler les embauches et l'emploi direct, offrir davantage de liquidités aux entreprises et aux fournisseurs et créer une nouvelle politique nationale de l'emploi. Le plan prévoit notamment des mesures de soutien dont une «subven-

tion à l'emploi» dans les zones et secteurs les plus touchés par le chômage, dotée d'environ 94 millions de dollars de fonds publics entre 2026 et 2027. La crise, qui touche près d'un million de personnes, frappe plus durement les femmes et les moins de 24 ans.

R. I.

AUSTRALIE

La banque centrale relève son taux directeur à son plus haut niveau en 15 ans

La banque centrale australienne a annoncé mardi un relèvement de son taux directeur de 25 points de base, le portant à 4,6%, son plus haut niveau depuis 15 ans. La Banque de réserve d'Australie (RBA) a justifié sa mesure par l'ag-

gravation des tensions géopolitiques et les prix élevés de l'énergie à l'échelle mondiale, qui alimentent l'inflation. "L'approvisionnement mondial en pétrole a connu de nouvelles perturbations et les données récentes indi-

quent que la croissance et l'inflation en Australie ont été plus élevées que prévu", a déclaré la RBA dans un communiqué. La banque centrale a souligné la répercussion de la hausse du coût des carburants sur les prix d'autres biens

ou services. "La demande liée à l'intelligence artificielle est à l'origine d'une croissance rapide des prix mondiaux des biens technologiques", a également indiqué la RBA. Un ralentissement du marché immo-

bilier australien a par ailleurs créé une incertitude économique dans le pays, selon l'institution, en notant que les prix de l'immobilier ont chuté dans la plupart des capitales des états australiens.

APS

ÉTATS-UNIS

Trump annonce la construction d'une aciérie en Iowa

Le président américain a évoqué la création de 6000 emplois de construction puis à terme de 2000 emplois manufacturiers, et parlé d'un investissement total de 18 milliards de dollars. Donald Trump, dont le bilan économique est très critiqué à quelques semaines d'élections cruciales, a annoncé lundi la construction d'une immense

aciérie en Iowa (centre). Ce sera «la plus grande» de l'histoire des États-Unis, a affirmé le président américain en présentant ce projet conduit par la société Mesabi Metallics, et en assurant que l'économie américaine n'avait «jamais été meilleure». Il a évoqué la création de 6000 emplois de construction puis à terme de 2000 emplois manufacturiers, et parlé d'un investisse-

ment total de 18 milliards de dollars, pendant une annonce faite depuis le Bureau ovale. Le républicain a remporté l'Iowa lors de la présidentielle de 2024, mais les élections de mi-mandat pourraient s'avérer plus compliquées à remporter pour son parti. La candidate républicaine au Sénat Ashley Hinson, présente aux côtés de Donald Trump dans le Bureau ovale, est actuellement

distancée par son adversaire démocrate dans les sondages. Au niveau national, ces élections, programmées le 3 novembre, s'annoncent également défavorables. Plusieurs modèles projettent que les démocrates vont s'emparer de la majorité à la Chambre des représentants, entièrement renouvelée, le Sénat se profilant comme très disputé.

R. I.

ESPAGNE

L'inflation s'accélère à 4,9% sur un an en septembre à cause des carburants

L'inflation en Espagne s'est encore accélérée en septembre, principalement en raison de la hausse du coût des carburants, atteignant 4,9% sur un an, selon des chiffres provisoires publiés mardi par l'Institut national de la statistique (INE). En août, l'indice des prix à la consommation affichait une hausse de 4,3% sur un an, a rappelé l'institut. La hausse de l'indice est alimentée par celle des «prix des carburants et lubrifiants pour véhicules personnels, qui augmentent» ce mois-ci, «alors qu'en septembre 2025, ils avaient baissé», a souligné l'INE, qui met également en avant l'impact «des voyages organisés, dont les prix reculent moins que lors du même mois de l'année dernière».

Une prévision d'inflation de 3,6% sur 2026

L'inflation sous-jacente, qui exclut les prix des produits alimentaires et énergétiques et est ajustée aux variations saisonnières, s'est établie en septembre à 3,1%, après 2,9% en août. La Banque d'Espagne prévoit que l'inflation s'élève à 3,6% sur l'ensemble de 2026, une prévision identique à celle du gouvernement espagnol. Malgré cette hausse des prix, qui demeure la principale préoccupation des Espagnols, en particulier en matière de logement, ce qui a suscité une série de manifestations ces derniers jours dans le pays, le contexte économique général reste positif en Espagne, dont la croissance a atteint 2,6% en 2025, largement au-dessus de celle de la zone euro.

R. I.

ChatGPT : “o”, l’assistant toujours actif préparé par OpenAI

OpenAI continue la course pour proposer de nouveaux produits IA innovants. Et l'un d'eux, pas encore annoncé officiellement, a pourtant déjà été repéré par des yeux attentifs.



La période est un peu compliquée pour OpenAI, dont on vient de découvrir que des agents IA ont à nouveau été hors de contrôle, et ont cette fois tenté de pirater une plateforme de l'ONU.

Du côté de la direction, on se veut rassurant, même si, suivant l'atmosphère actuelle où l'on parle beaucoup de ralentissement du développement de la technologie, l'entreprise a décidé de sus-

pendre l'entraînement de ses modèles plus avancés. Tout cela ne semble pourtant pas être une excuse pour ne pas sortir de nouveaux produits.

« o », l’assistant toujours actif d’OpenAI

Les internautes ont toujours l'oeil vif. Un certain nombre ont ainsi pu découvrir un nouvel ajout dans la liste des outils proposés par OpenAI pour son abonnement

ChatGPT Pro, à 100 dollars par mois. On peut ainsi voir dans la capture écran disponible ci-dessous l'intégration d'un outil baptisé « o », et décrit comme « votre assistant toujours actif » (always-on assistant).

Selon certains chercheurs curieux qui ont fouillé dans le code, une mention « email » s'est retrouvée à côté de celle de ce nouveau « o ».

On peut imaginer, si cette fuite se confirme, que l'assistant toujours actif de ChatGPT pourrait ainsi prendre en charge les échanges par mail même quand vous n'êtes pas actif directement.

Vers une présentation ce 29 septembre, durant le DevDay ?

Ici évidemment, on est dans le champ de l'hypothèse. Mais on pourrait rapidement savoir s'il y a du nouveau du côté de la firme de Sam Altman, puisque le DevDay a lieu demain, le vendredi 29 septembre.

Un événement qu'OpenAI organise dans la ville de San Francisco (Californie).

On s'attend ainsi à ce que le géant de l'IA présente un certain nombre de nouveautés à cette occasion.

Le public devrait pouvoir jeter un œil à ce que l'entreprise est en ce moment en train de construire, ainsi que sur ses nouveaux outils. « o », s'il apparaît, devrait être lui le nouveau service proposé directement aux consommateurs.

Donald Trump a dîné avec Dario Amodei. La fin du blacklistage d’Anthropic ?

En 2026, le gouvernement américain et Anthropic ont été à couteaux tirés, au point que le créateur de Claude a été blacklisté par le Pentagone. Mais cet affrontement pourrait bien prendre fin avec un dîner qui vient d'avoir lieu. L'administration Trump, dans sa volonté d'utiliser l'IA tous azimuts, est tombée sur un os avec Anthropic, qui ne souhaitait pas donner une totale liberté aux armées américaines dans l'utilisation de ses modèles IA. Depuis, l'exécutif américain a haussé le ton, et a même décidé de blacklister en partie l'entreprise, ce à quoi le créateur de Claude a répondu par une action en justice. Mais ces longs mois d'affrontement pourraient finalement se résoudre avec une rencontre en tête à tête.

Donald Trump a dîné avec le patron d’Anthropic Dario Amodei

Axios nous apprend que ce dimanche 27 septembre, Donald Trump et le patron d'Anthropic ont dîné en tête à tête. Cette rencontre rattrape l'absence de Dario Amodei dans le dîner tenu à la Maison Blanche durant le-



quel les patrons des grandes sociétés de l'IA ont pu tous être aperçus.

Au menu de leur repas, on imagine que les deux hommes ont évidemment dû évoquer leurs différends des derniers mois. Mais le trentenaire a aussi dû en

profiter pour plaider son idée d'un nécessaire ralentissement du développement de l'intelligence artificielle, à cause du danger qu'une potentielle perte de contrôle pourrait entraîner pour l'humanité.

Le président américain toujours contre l'idée de ralentir le développement de l'IA

Reste qu'il faudra sûrement plus que quelques paroles échangées pour convaincre Donald Trump, ce qu'a confirmé son équipe. « Le président Trump a été clair : les États-Unis seront à la pointe mondiale en matière de super-intelligence, tout en protégeant les consommateurs américains » a ainsi réagi un officiel auprès du média Axios. Une position déjà défendue par Donald Trump.

Le locataire de la Maison Blanche est en effet revenu sur cette question au micro de Fox News, expliquant que les États-Unis « ont à peu près un an et demi d'avance sur la Chine ». « Nous sommes en tête, et nous construisons des projets d'une ampleur colossale, représentant des milliers de milliards de dollars. Et pourquoi devrions-nous y renoncer ? » a-t-il par ailleurs ajouté, avant d'indiquer ne pas être « inquiet » par les incidents durant lesquels les agents IA sont devenus hors de contrôle et ont effectué des piratages, comme celui de Hugging Face.

IA : OpenAI et Anthropic travaillent sur des dizaines de milliers d’incidents de sécurité

La question de la sécurité dans l'intelligence artificielle apparaît chaque jour comme à davantage améliorer. Car l'ampleur des incidents pourrait être extrêmement élevée. Pendant les premiers temps de la montée en puissance de l'intelligence artificielle, le public a surtout été émerveillé par les prouesses de la technologie. Mais ces derniers mois, on est surtout de plus en plus inquiet par les incidents qui se multiplient, du piratage de Hugging Face par des agents IA d'OpenAI jusqu'à l'attaque lancée contre un portail de l'ONU. Un problème qui pourrait être d'une ampleur plus grande encore qu'on ne le croyait.

Des dizaines de milliers d’incidents sont passés en revue par OpenAI et Anthropic

Que se passe-t-il dans les arrières-salles des géants de l'IA ? La question peut se poser, quand on apprend grâce à Axios qu'aujourd'hui, plusieurs dizaines de milliers d'incidents mettant en cause des modèles IA avancés sont l'objet d'enquêtes de la part d'OpenAI, d'Anthropic et de chercheurs indépendants. Ces incidents ont eu lieu à la fois à l'occasion de tests internes et dans le monde réel. Ils ont consisté en des événements de nature différente, allant du contournement des barrières de sécurité au fait que les IA ont pu s'échapper des sandbox ou pirater des sites web. L'auto-génération de requêtes ou la tentative de contourner les systèmes de sécurité font aussi partie des problèmes analysés.

Le risque zéro est impossible à garantir

Pour le moment, la liste des incidents en question ne comporte aucun qui aurait pu entraîner des conséquences dans le monde réel. Mais, toujours d'après la même source d'Axios, le nombre d'incidents pourrait en fait à l'avenir dépasser les dizaines de milliers actuellement sur la table. De quoi comprendre la décision d'OpenAI d'appuyer sur le bouton pause. Les chercheurs spécialisés dans la sécurité et plusieurs patrons du secteur sont de leur côté plutôt pessimistes sur le fait qu'il soit possible pour les géants de l'IA de prévenir l'ensemble des comportements malins de leurs modèles IA. « Ce que nous avons pu observer concernant les agissements de ces agents n'est que la partie émergée de l'iceberg » prédit ainsi de son côté Conrad Stozs, qui travaille pour l'évaluateur indépendant de l'IA Transluce.

LA QUESTION QUI PIÈGE L'UE

Une voiture assemblée en Europe est-elle vraiment européenne ?

L'Europe veut favoriser les voitures produites sur son territoire en conditionnant certaines aides et commandes publiques à un minimum de contenu européen. Mais encore faut-il s'entendre sur ce qui peut réellement être considéré comme européen. France, Allemagne et Espagne défendent aujourd'hui des approches différentes, avec des conséquences très concrètes pour l'industrie automobile.

Une voiture assemblée dans une usine européenne peut-elle vraiment être considérée comme européenne si une grande partie de ses composants viennent de l'étranger ? C'est l'une des questions auxquelles l'Union européenne tente actuellement de répondre avec l'Industrial Accelerator Act, un projet présenté en mars dernier par la Commission. Son objectif est notamment de mieux utiliser l'argent public pour soutenir l'industrie européenne face à la concurrence internationale, et en particulier chinoise.

Pour ce qui est du secteur automobile, le projet prévoit notamment un seuil de 70 % : pour les voitures électriques achetées dans le cadre de marchés publics, au moins 70 % des composants devraient provenir de l'Union européenne, tandis que l'assemblage final devrait également y avoir lieu. Une voiture ne respectant pas ces critères ne serait donc pas interdite à la vente : l'enjeu concerne notamment son accès aux marchés publics et à certains dispositifs soutenus par de l'argent public.

Sur le papier, la règle paraît relativement simple. En pratique, une question essentielle reste ouverte : qu'entend-on exactement par "européen" ? Car les chaînes de production automobiles dépassent très largement les frontières de l'Union. Et sur ce point, les principaux pays industriels européens ne défendent pas la même réponse. La question devient d'autant plus importante que les constructeurs chinois commencent eux-mêmes à produire en Europe. BYD développe notamment ses capacités industrielles en Hongrie, tandis que Leapmotor doit fabriquer certains modèles dans des usines Stellantis européennes. L'enjeu pour Bruxelles consiste donc à éviter qu'un simple assemblage final sur le continent suffise à transformer une voiture largement constituée de composants importés en produit "européen". C'est précisément pour cette raison que le taux de contenu local compte autant que le lieu où la voiture sort de chaîne.

La France et l'Allemagne défendent deux Europe différentes

Ainsi la France plaide pour l'une des définitions les plus strictes. Paris souhaite que la préférence européenne bénéficie d'abord aux produits et composants provenant des 27 États membres. L'idée défendue par le gouvernement français consiste à utiliser l'argent public européen en priorité pour soutenir les emplois et les capacités industrielles situés au sein même de l'Union. L'Allemagne de son côté défend une philosophie différente, résumée par une formule : plutôt que "Made in Europe", Berlin préfère parler de "Made with Eu-



rope". Les composants provenant de certains pays extérieurs à l'Union pourraient ainsi entrer dans le dispositif, à condition notamment que ces partenaires accordent en retour un accès comparable à leurs marchés aux entreprises européennes. La Norvège, la Suisse ou encore le Canada font partie des exemples avancés par le gouvernement allemand.

Le cas du Royaume-Uni permet de mesurer concrètement les conséquences de ces deux approches pour l'automobile. Malgré le Brexit, les industries automobiles britannique et européenne restent étroitement imbriquées : selon la SMMT (Society of Motor Manufacturers and Traders, l'organisation professionnelle de l'industrie automobile britannique), 20 milliards d'euros de production automobile britannique ont été exportés vers l'Union européenne en 2024. L'ensemble des échanges automobiles entre les deux zones atteint même 80 milliards d'euros par an. Selon la définition finalement retenue, une pièce fabriquée outre-Manche pourrait donc entrer dans le calcul du contenu européen d'une voiture... ou être considérée comme étrangère.

L'Espagne propose trois niveaux de "Made in Europe"

Face à ces deux positions, l'Espagne tente de trouver une solution intermédiaire. Une position qui n'est pas sans résonner avec la transformation actuelle de son industrie automobile. Le pays accueille de plus en plus de projets

associant groupes européens et chinois : Chery s'est installé à Barcelone avec Ebro, Leapmotor développe sa présence industrielle aux côtés de Stellantis et Geely doit produire des voitures électriques dans l'usine Ford de Valence. Madrid a donc tout intérêt à défendre une préférence européenne suffisamment forte pour soutenir ses usines, sans pour autant fermer la porte aux partenariats étrangers. Ainsi nos voisins proposent d'organiser la préférence européenne autour de trois groupes. Le premier serait constitué des 27 États membres de l'Union. Un deuxième intégrerait notamment les pays de l'Espace économique européen, comme la Norvège, ainsi que certains partenaires de confiance offrant un accès réciproque à leurs marchés publics. Un troisième cercle élargirait encore le dispositif aux pays liés à l'Union par un accord de libre-échange ou une union douanière, ainsi qu'aux signataires de l'accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les marchés publics. Il pourrait également intégrer certains pays produisant des composants critiques lorsque les capacités industrielles européennes sont insuffisantes ou qu'il n'existe pas d'alternative. Mais plus le cercle s'élargit, et plus une autre question apparaît : comment empêcher qu'un pays partenaire ne devienne une porte d'entrée pour des composants ou véhicules produits beaucoup plus loin, notamment en Chine ?

Le Royaume-Uni cristallise déjà cette inquiétude alors que le dispositif euro-

péen vise notamment à réduire la dépendance de l'industrie automobile vis-à-vis de la Chine. L'enjeu consiste donc à ouvrir suffisamment le « Made in Europe » pour ne pas désorganiser les chaînes d'approvisionnement des constructeurs européens, sans rendre la préférence européenne trop facile à contourner.

Une définition qui reste encore à négocier

Le débat dépasse donc largement une simple question d'étiquette apposée sur une voiture. Une définition très stricte favoriserait davantage la production réalisée au sein des 27, mais pourrait compliquer la vie de constructeurs qui dépendent depuis des années de fournisseurs et d'usines situés au Royaume-Uni, en Turquie ou dans d'autres pays partenaires. Une définition trop large risquerait à l'inverse de diluer la préférence européenne que Bruxelles cherche justement à instaurer. Et les positions ne se limitent déjà plus aux trois principaux protagonistes. L'Italie privilégie pour l'instant une préférence européenne ouverte aux « partenaires stratégiques », tandis que d'autres pays, comme la Belgique, soutiennent également une approche plus ouverte. Rien n'est donc encore décidé. L'Irlande, qui assure actuellement la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne, espère parvenir à un compromis entre les 27 d'ici à décembre. Le texte devra ensuite poursuivre son parcours législatif, son adoption définitive étant attendue en 2027.

Mots fléchés

Triomphe				Décret				Grand pays					
Ersatz		Facilité		Fleuve d'Irlande		Conduc-trices d'équidés		Son nom indique sa forme		Piédestaux		Bien-heureux	
										Palmipède			
										Condiment			
Augmentés		Hurlement				Fils d'Abraham						Fric	
		Osé											
										Petite île			
										Camarades			
Anneau de cordage					Trace profonde	Galères royales							Unie
Dieu gaulois						Combats							
				Hymne				Sa majesté		Humour			
										Possédâtes			
Truc	Commune des Hautes-Alpes (les)	Lourdeur		Grand pays							Deux romain Unites adressables d'un ordinateur		
							Se laboure facilement						
							Combustible						
Monarque				Atoll				Touche					
Rôtis-soire								Autoclaves					
				Crochet de boucher					Saison				Ancien président des Etats-Unis (Jimmy)
									Continent				
Canal marin						Arrêt de la circulation sanguine						Aseptisé	
Déesse protectrice						Sinuosité							
				Grands oiseaux						Ville de Belgique			
Instrument de musique	Radio-télévision d'Europe				Désir						Argon		
	Maladie				Petit ruisseau						Qui contient de l'eau d'orge		
			Prune séchée	Distin-guée						Vieille armée			
				Tondu						Vergne			
Vieille cité de Jordanie		Fruits							Chaîne franco-allemande				
					Luette		Cervidé	Pistolet semi-automatique					
								Enchaî-nement					
Sulfate en pierre comme déodorant		Erosions							Jadis le loup				Colères passées
				Pubescent					Fondateur de la congrégation de l'Oratoire				
									Manche sportive				
Une explora-trice de fiction		Député				Bien-être				Iridium			
		Île de France				Spécialité				Astate			
				Oeuf de pou						Enzyme			
Inédites							Écimés						

PÉTROLE

Le Brent stable au-dessus de 105 dollars

Les cours du pétrole sont indécis mardi, dans un contexte d'inquiétudes persistantes concernant l'approvisionnement, alors que la reprise des exportations de certains pays producteurs et les perspectives d'une détente géopolitique limitaient toutefois leur progression. Vers 09H15 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, prenait 0,08% à 105,36 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, grappillait 0,05% à 92,65 dollarS.



MONNAIE

Le dollar en hausse face à l'euro

Le dollar était en hausse mardi face à l'euro, soutenu par la hausse des rendements américains et les anticipations de taux de la Fed. Vers 10H10 GMT, le billet vert prenait 0,30% face à la monnaie unique européenne, à 1,1338 dollar pour un euro. Les investisseurs ont récemment renforcé leurs anticipations de hausses des taux de la Réserve fédérale (Fed), ce qui rend les taux des autres banques centrales moins attractifs en comparaison. Cette semaine riche en publications économiques sera surtout dominée par l'enquête mensuelle ADP/Stanford Lab sur les créations d'emplois dans le secteur privé pour septembre et l'indicateur d'inflation PCE en août aux Etats-Unis, attendus mercredi, suivis vendredi du rapport sur l'emploi du ministère du Travail américain de septembre. De son côté, l'or rebondit un peu, de 0,81%, à 4.149,36 dollars l'once, rattrapant une petite partie de ses lourdes pertes de la veille.

APS

MÉTAUX PRÉCIEUX
L'or en hausse

Les cours de l'or ont légèrement progressé mardi après avoir atteint leur plus bas niveau en plus de sept semaines lors de la séance précédente, les investisseurs surveillant les données économiques américaines susceptibles de fournir des indications sur les perspectives de taux d'intérêt de la Réserve fédérale. L'or au comptant a progressé de 1,1%, à 4.158,28 dollars l'once, après avoir atteint lundi son plus bas niveau depuis le 5 août (à 4.110,55 dollars). Les contrats à terme sur l'or américain ont gagné 0,5 %, à 4.190,10 dollars. Parmi les autres métaux, l'argent au comptant est resté stable, à 60,98 dollars, le platine a reculé de 1,1%, à 1.697,73 dollars, tandis que le palladium a progressé de 1,4%, à 1.231,53 dollars.

Par Selma R.

La réutilisation des eaux usées traitées s'impose progressivement comme un levier important de la politique de gestion de l'eau en Algérie. Face à la pression croissante exercée sur les ressources conventionnelles, notamment par le secteur agricole qui absorbe près de 70 % de ces ressources, le recours aux eaux épurées doit permettre de préserver l'eau potable et de réduire la sollicitation des barrages et des nappes phréatiques. Dans cette perspective, le parc national des stations d'épuration (STEP) sera renforcé avant la fin de 2026 avec la mise en service de

26 nouvelles installations. Cette opération portera le nombre total de stations à 261 unités, avec une capacité permettant de traiter plus de 742 millions de m³ d'eaux usées. Pour Abdelaziz Laardjoun, directeur d'études au ministère de l'Hydraulique, la réutilisation des eaux épurées constitue un axe essentiel pour diversifier les ressources hydriques et répondre aux besoins croissants des différents secteurs. Il souligne que cette démarche permet de préserver davantage les ressources conventionnelles destinées à la consommation humaine, tout en orientant les eaux traitées vers des usages adaptés. Selon les projections pour

2026, au moins 30 % des volumes traités devraient ainsi être réutilisés, notamment pour l'irrigation agricole et certains besoins industriels. « La valorisation des eaux usées traitées permet de réduire la pression sur les ressources conventionnelles et d'assurer une ressource supplémentaire pour les activités qui ne nécessitent pas d'eau potable », a expliqué M. Laardjoun lors de son intervention sur la « Chaîne III » de la radio nationale. Cette orientation revêt une importance particulière pour l'agriculture, principal consommateur d'eau. Le développement de la réutilisation des eaux usées traitées doit ainsi contribuer à sécuriser

l'irrigation de certaines superficies, tout en limitant les prélèvements dans les nappes et les barrages. Il s'inscrit également dans une approche de gestion durable de la ressource, fondée sur la diversification des sources d'approvisionnement et une meilleure valorisation de chaque mètre cube disponible. À terme, l'extension du réseau de stations d'épuration et l'augmentation des volumes réutilisés doivent permettre à l'Algérie de faire des eaux usées traitées une composante à part entière de son système hydrique, notamment pour répondre aux besoins agricoles et industriels.

R E/APS

COOPÉRATION DURABLE AU SEIN DE L'OPEP+

Le SG de l'OPEP souligne le rôle constant de l'Algérie

Le Secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), M. Haitham Al Ghais, a mis en avant, lundi à Alger, la contribution centrale de l'Algérie à la stabilité du marché pétrolier mondial et l'impact décisif de l'Accord d'Alger dans le rééquilibrage du marché après une longue période d'instabilité, soulignant le rôle constant de l'Algérie en faveur d'un dialogue et d'une coopération durables entre l'OPEP et les pays producteurs non-membres au sein de l'Alliance OPEP+. Dans un entretien à l'APS, M. Al Ghais a précisé que "l'Algérie a joué un rôle déterminant et historique qui restera dans les annales mondiales du secteur, notamment à travers l'Accord (adopté par l'Organisation il y a dix ans) ayant permis un rééquilibrage des marchés pétroliers mondiaux après une longue période d'instabilité". Rappelant que l'Accord d'Alger a posé le "premier jalon" de ce qui allait devenir la Déclaration de coopération de l'OPEP+, il a estimé que cette expérience représente un modèle important en matière de diplomatie pétrolière et de coopération entre producteurs. Cet Accord est "un cas d'école historique de la diplomatie énergétique et pétrolière et un modèle de succès qui sera enseigné, à l'avenir, dans les universités et les Instituts spécialisés dans les études énergétiques, car s'il est déjà difficile pour deux pays de parvenir à un accord, que dire alors du consensus trouvé par vingt-trois pays à l'époque", a-t-il expliqué. Cet Accord a marqué une étape charnière dans le processus de coopération pétrolière internationale, en inaugurant une nouvelle ère d'action commune entre l'OPEP et les pays producteurs non-membres et en ouvrant la voie à la création du cadre de coopération OPEP+, qui est aujourd'hui le "principal mécanisme de coordination au service de la stabilité du marché pétrolier mondial", a

poursuivi M. Al Ghais. Et de rappeler que l'Accord d'Alger est intervenu dans un contexte international marqué par de fortes perturbations sur le marché pétrolier, une baisse significative des prix et un recul des investissements, saluant le succès historique de ce processus engagé par les pays membres de l'OPEP, dont l'Algérie, et les dix autres pays hors OPEP. Après avoir relevé que la décision des pays de l'OPEP d'engager un dialogue sérieux et constructif avec les producteurs non-membres pour rééquilibrer le marché était nécessaire et déterminante, le SG de l'OPEP a souligné que le rôle joué par l'Algérie dans l'adoption de cet Accord s'inscrivait dans la continuité d'une longue histoire de contribution au dialogue pétrolier international et d'un parcours jalonné de réalisations, d'importantes réunions et de décisions cruciales.

L'OPEP+ restera un mécanisme de coopération durable

A cet égard, M. Al Ghais a salué la poursuite par l'Algérie de ses efforts visant à promouvoir le dialogue entre les Etats et la coopération régulière et durable entre l'OPEP et les producteurs non-membres, à travers notamment sa présence permanente au sein des mécanismes de coordination de l'OPEP+, y compris ceux chargés du suivi de la mise en œuvre des engagements, de l'évaluation de l'évolution du marché et du groupe des pays participant aux ajustements volontaires de la production. Concernant les résultats de l'Accord d'Alger et de la Déclaration de coopération, il a affirmé que ce cadre de coopération constitue une réussite par excellence, dans la mesure où il a permis de maintenir les stocks pétroliers mondiaux à des niveaux acceptables et de parvenir à un équilibre des marchés.

Il a en outre insisté sur la nécessité de poursuivre le mécanisme de coopération entre les pays producteurs de pétrole, lancé grâce à l'Accord d'Alger, notant que ce mécanisme a permis de relever plusieurs défis auxquels le marché pétrolier a été confronté. Pour le SG de l'OPEP, la poursuite de la coopération entre les producteurs demeure nécessaire durant la prochaine étape, au regard des mutations rapides que connaissent les marchés mondiaux de l'énergie ainsi que des défis liés aux fluctuations économiques et géopolitiques et à la sécurité des approvisionnements. A ce propos, le même responsable a indiqué que la coopération née de l'Accord d'Alger s'est élargie à d'autres domaines, permettant ainsi de couvrir de nouveaux volets de coopération entre les membres de l'Alliance OPEP+, notamment en matière d'échange d'expertises, de transfert de technologies, d'études, de recherches et de dialogue, particulièrement sur les questions énergétiques et climatiques. S'agissant de l'évolution des marchés énergétiques, le Secrétaire général de l'OPEP s'attend à une croissance économique mondiale à des niveaux satisfaisants, accompagnée d'une progression de la demande de pétrole, soulignant qu'à long terme, des indicateurs clairs prévoient une hausse de la consommation énergétique, notamment au regard de la croissance démographique mondiale attendue à l'horizon 2050. L'économie mondiale devrait également doubler de taille par rapport à son niveau actuel, sous l'impulsion notamment des économies des pays en développement, ce qui devrait porter la demande de pétrole à 124 millions de barils par jour à l'horizon 2050, contre environ 105 millions de barils par jour actuellement, a souligné le SG de l'OPEP.